

**RAPPORT DE GESTION
DE LA S.N.M.V.T
« MONOPRIX »**

ANNEE - 2019



L'ACTIVITE EN 2019

Environnement général :

L'année 2019 s'est caractérisée par l'aggravation des difficultés économiques et politiques du pays :

- Le taux de croissance en 2019 est de 1% (dont 0.8% au 4^{ème} trimestre),
- L'inflation enregistre un taux de 6.7%, en légère amélioration par rapport à celui de 2018, mais elle demeure élevée !
- Le TMM a continué sa flambée en 2019, en augmentant de 0.8% terminant l'année à 7.8%,
- Le taux de chômage stagne au niveau 15%,
- La régression de la classe moyenne est préoccupante (50% en 2018 Vs 70% en 2010).
- L'économie informelle représente 54% du PIB.
- La période électorale, et surtout la période d'incertitude politique qui s'en suivit, a engendré une baisse de la consommation et un marasme économique général.

Et par la continuité de l'agressivité concurrentielle :

- En 2019, nos concurrents habituels ont continué leur rythme soutenu d'ouverture de magasins. En plus, nous avons noté davantage d'émergence et de croissance en points de ventes de plusieurs chaînes de distribution locales.
- L'explosion du nombre des étals anarchiques, notamment en Fruits et Légumes.

Les faits marquants en 2019 chez Monoprix :

I- Plan de Transformation :

Nous avons continué en 2019 le programme de transformation entamé depuis 2016, et avons mis l'accent notamment sur les projets suivants :

- Le développement du secteur frais MT (Matière Transformée) : Qualité, disponibilité, variété, communication, formation, compétences, etc...



- L'amélioration de la fréquentation par la mise en place d'une politique tarifaire claire. Ainsi pour des centaines d'articles de première nécessité et ayant un impact sur le panier du consommateur, nos prix ont été fixés sur les prix les moins chers de la grande distribution.
- La poursuite de la prise de parole sur les prix : en faisant évoluer la campagne « Yettahadda Laghla » vers la campagne « Dima Arfek » et en favorisant les investissements média sur la télévision.

Ces 2 derniers points ont permis de réduire la fausse perception de Cherté.

- Nous avons également augmenté le nombre de catalogues en 2019. Le catalogue, avec la variété des promotions, reste un véhicule important de communication pour Monoprix.
- La mise à niveau matérielle des magasins vieillissants a continué en 2019.
- Un programme de réduction des coûts a été lancé : Economie d'énergie, réduction des consommables, réduction des coûts logistiques .

II- Développement et rénovation du réseau :

- Les ouvertures :
 - Nous avons ouvert 3 magasins en 2019 : Mourouj 2 et Manouba en Mai et Kélibia en Aout.
- Les rénovations :
 - 3 magasins ont été rénovés en 2018 : Sousse Trocadéro, Tabarka et Zarzis.

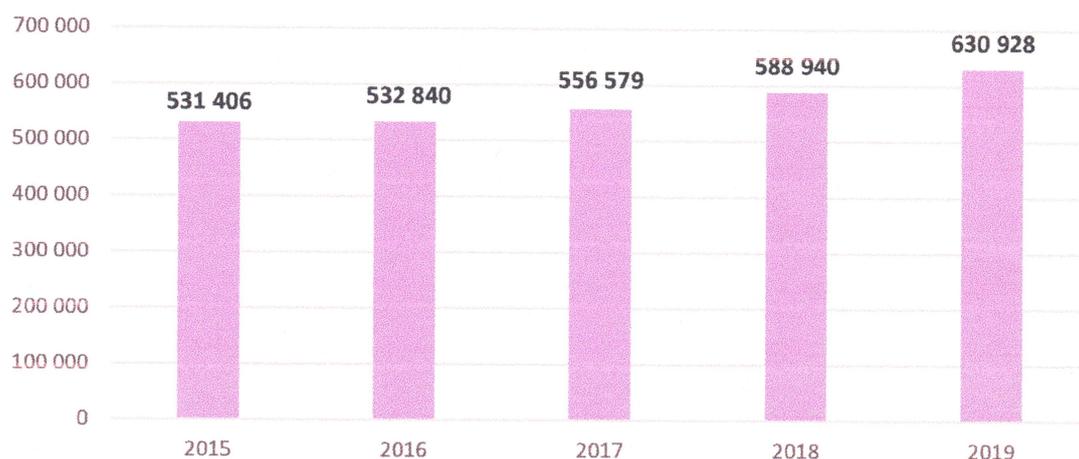


LES RESULTATS

Le chiffre d'affaires TTC est passé de 615 205 mDT en 2018 à 658 374 mDT en 2019 soit une augmentation de 7.02%.

Le chiffre d'affaires net hors taxes est passé de 588 940 mDT en 2018 à 630 928 mDT en 2019 soit une augmentation de 7.13%.

EVOLUTION DU CA NET HT (KDT)



La marge nette est en régression de 1,26 point par rapport à 2018, est dû à l'effet mix et à l'effet des baisses de marges commerciales.

Les charges d'exploitation en légère hausse de 0.17% suite à :

- Une hausse des charges de personnel de 5.11%
- Une baisse des dotations aux amortissements engendrée par la révision des taux d'amortissement en vue de refléter fidèlement la durée de vie des immobilisations conformément à la norme comptable n°5 du système comptable des entreprises
- Une baisse des provisions matérialisée par des reprises sur des provisions antérieures sur stock et sur risque d'exploitation.
- Une baisse des achats stockés d'approvisionnement de -0.64%.
- Une hausse des diverses autres charges de 6.04% matérialisée principalement au niveau des charges de loyers à la suite des augmentations contractuelles et de l'effet des ouvertures d'une part et au niveau des charges d'entretien et de réparation d'autre part.



Le résultat d'exploitation est passé de +4 825 mDT en 2018 à +4 168 mDT en 2019, soit une baisse de 657 mDT.

Le résultat d'exploitation avant amortissement (EBITDA) est passé de 22 275 mDT en 2018 à 17 297 mDT en 2019 soit une baisse de 4 978 mDT.

Le résultat net passe de 3 196 mDT en 2018 à – 725 mDT en 2019, soit une régression de 3 921 mDT. Cette baisse est due essentiellement à la régression du résultat d'exploitation de 657 mDT, à l'augmentation des charges financières de 1083 mDT engendrée par l'augmentation du TMM de 8% et aux charges d'intérêts du crédit contracté au cours de l'exercice et à la baisse des produits financiers de 1899 mDT relatifs aux dividendes remontés par les filiales.

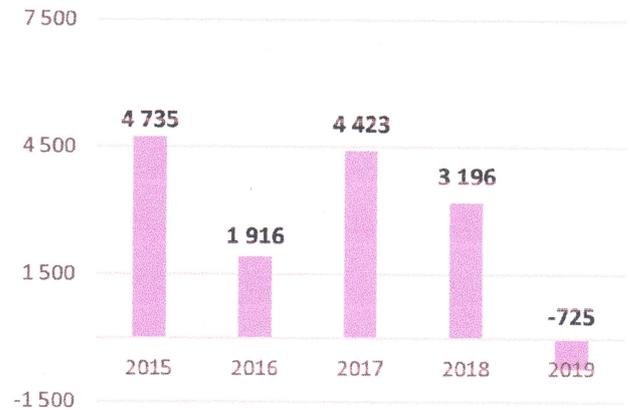
	2015	2016	2017	2018	2019
Revenus	531 406	532 840	556 579	588 940	630 928
Autres produits d'exploitation	9 881	10 570	14 111	12 366	11 930
Total des produits d'exploitation	541 288	543 410	570 690	601 306	642 858
Variation des stocks	5 427	14 064	1 984	6 960	-8 913
Achats des marchandises	441 439	451 255	453 949	484 088	510 178
Achats d'approvisionnements consommés	16 845	16 363	13 526	16 671	16 564
Charges de personnel	39 796	45 756	48 744	51 133	53 747
Dotations aux amortissements & aux provisions	11 633	14 111	17 681	17 450	13 129
Autres charges d'exploitation	30 470	30 827	32 517	34 099	36 158
Total des charges d'exploitation	534 756	544 248	564 431	596 481	638 690
Résultat d'exploitation	6 532	-838	6 258	4 825	4 168
Résultat d'exploitation avant amortissement (EBITDA)	18 165	13 273	23 939	22 275	17 297
Charges financières nettes	-4 086	-4 131	-5 327	-4 921	-6 004
Produits financiers	3 539	7 909	6 018	4 468	2 569
Autres gains ordinaires	205	386	341	774	508
Autres pertes ordinaires	-186	-84	-1 176	-658	-622
Résultat d'activité ordinaire avant impôts	6 004	3 243	6 114	4 488	619
Impôts sur les bénéfices	1 269	1 135	1 692	1 255	1 338
Résultat d'activité ordinaire après impôts	4 735	2 108	4 423	3 233	-719
Eléments extraordinaires (pertes & gains)	0	-192	0	-37	-6
Résultat net de l'exercice	4 735	1 916	4 423	3 196	-725



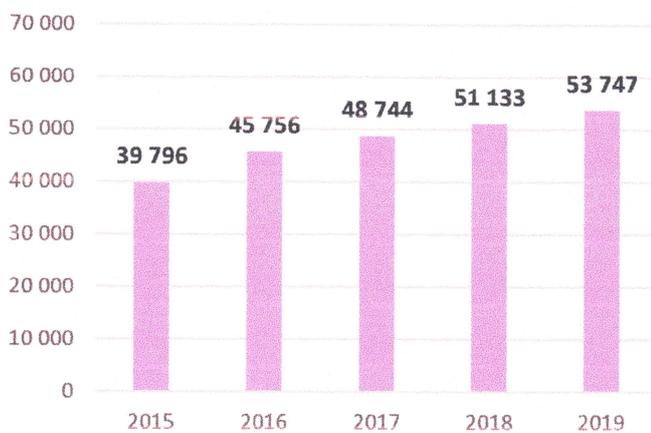
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT AMORTISSEMENT (EBITDA) (KDT)



RESULTAT NET DE L'EXERCICE (KDT)



SALAIRES ET CHARGES (KDT)



SALAIRES ET CHARGES % CA (HT)



STOCK DE MARCHANDISES (KDT)



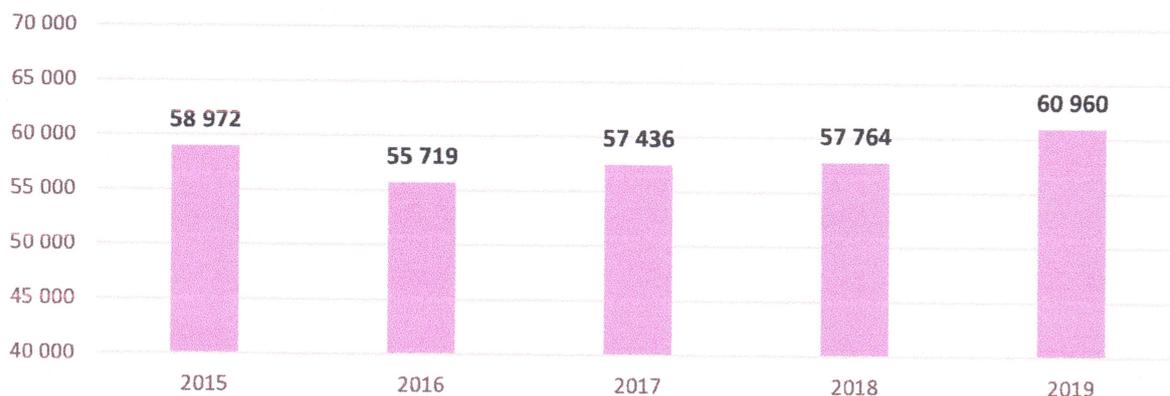
STOCK DE MARCHANDISES % CA (HT)



xer
201



EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES



	2015	2016	2017	2018	2019
Capital Social	39 939	39 939	39 939	39 939	39 939
Actions propres	47	47	47	47	47
Réserves	18 854	14 261	14 430	14 683	14 683
Report à nouveau	132	1 472	3 019	3 095	6 291
Total	58 972	55 719	57 436	57 764	60 960

LA SITUATION DE TRESORERIE :

La trésorerie de clôture s'est nettement améliorée par rapport à celle de l'exercice précédent suite à la pression sur l'évolution des charges, à la baisse des stocks, à l'obtention d'un crédit de 14MD et au décalage partiel des paiements fournisseurs courant le mois de décembre causé par les travaux de migration du système comptable.

ÉVOLUTION DES COURS DE BOURSE

Ci-dessous l'évolution du cours de bourse de l'action de la SNMVT :

	2015	2016	2017	2018	2019
Cours de l'action au 31 Décembre	14.200	9,770	12,100	10,820	7,780

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE
LA VILLE DE TUNIS
« S.N.M.V.T-MONOPRIX »

**RAPPORT DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE
CLOS AU 31 DECEMBRE 2019**



Audit Conseil et Organisation
Société d'expertise Comptable
Bureau A 3.8 - 3.9
Avenue du Japon,
Montplaisir - 1002 Tunis
Tél : +216 71 908 306
Fax : +216 71 909 255



F.M.B.Z KPMG Tunisie
Société d'expertise Comptable
6, Rue du Riyal – Immeuble KPMG
Les Berges du Lac
1053 Tunis, Tunisie
Tel: +216 71 194 344
Fax: +216 71 194 320
E-mail : fmbez@kpmg.com

TUNIS, le 4 Mars 2020

Monsieur le Président du conseil
d'administration de la Société
Nouvelle Maison de la Ville de Tunis
« S.N.M.V.T-MONOPRIX »
1, rue LARBI ZARROUK
2014 MEGRINE

**OBJET: RAPPORT DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019.**

MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes de la **SOCIETE NOUVELLE
MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX »**, nous avons l'honneur
de vous faire parvenir ci-après notre rapport sur les états financiers consolidés de l'exercice clos
au 31 décembre 2019.

En vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président,
l'expression de notre haute considération.

Audit Conseil & Organisation
Anis EL KEBIR

F.M.B.Z KPMG Tunisie
Kalthoum BOUGUERRA

**RAPPORT DES CO-COMMISSAIRES
AUX COMPTES**



Audit Conseil et Organisation
Société d'expertise Comptable
Bureau A 3.8 - 3.9
Avenue du Japon,
Montplaisir - 1002 Tunis
Tél : +216 71 908 306
Fax : +216 71 909 255



F.M.B.Z KPMG Tunisie
Société d'expertise Comptable
6, Rue du Riyal – Immeuble KPMG
Les Berges du Lac
1053 Tunis, Tunisie
Tel: +216 71 194 344
Fax: +216 71 194 320
E-mail : fmzb@kpmg.com

TUNIS, le 4 Mars 2020

Messieurs les actionnaires de la Société
Nouvelle Maison de la Ville de Tunis
« S.N.M.V.T-MONOPRIX »
1, rue LARBI ZARROUK
2014 MEGRINE

RAPPORT DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe « SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX » , faisant ressortir un total bilan consolidé de 395 603 508 DT et un résultat bénéficiaire consolidé net global de 1 359 460 DT et qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2019, ainsi que l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

Existence et évaluation des stocks :

L'existence et l'évaluation des stocks sont considérées comme question clé de l'audit étant donné l'importance de la valeur de cette rubrique à l'actif du bilan consolidé (Cf Note aux états financiers N°10) et les risques liés aux mouvements des stocks des dépôts aux magasins, ainsi qu'au suivi de leur rotation.

Nos procédures d'audit ont comporté notamment l'évaluation du dispositif de contrôle interne pour le suivi des entrées en stock et la gestion de leurs mouvements, ainsi que la mise en place d'un contrôle conséquent des opérations des inventaires physiques, avec une présence aux inventaires des dépôts et d'un échantillon de magasins sélectionnés, et puis l'audit des stocks à rotation lente pour se prononcer sur la sincérité des provisions s'y rattachant inscrites en comptabilité.

Observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la réserve indiquée au niveau du rapport général du commissaire aux comptes de la filiale Tunisian Shopping Spaces – « TSS » et se rapportant à l'enregistrement comptable de la cession d'un terrain suite à la conclusion de la promesse de vente en 2019, suivi de l'encaissement intégral du prix de cession, alors que le contrat de vente définitif demeure non encore établi, et l'affaire jugée en appel en faveur de la TSS concernant ce terrain, demeure encore devant la cour de cassation.

Notre opinion ne comporte pas de réserve, compte tenu du caractère non significatif de cette situation, eu égard aux états financiers consolidés.

Rapport de gestion relatif au Groupe

La responsabilité du rapport de gestion du Groupe de l'exercice 2019 incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider une ou plusieurs sociétés du Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers consolidés sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport de commissariat aux comptes. Cette description, qui se trouve aux pages 7 et 8, fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de la SNMVT- Monoprix et de ses filiales. A cet effet, nous avons consulté les rapports des commissaires aux comptes des sociétés appartenant au Groupe.

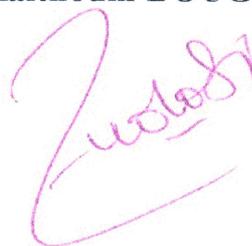
A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé de déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion eu égard aux états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Audit Conseil & Organisation
Anis EL KEBIR



F.M.B.Z KPMG Tunisie
Kalthoum BOUGUERRA



Annexe 1 : Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance,

et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.



**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ARRÊTES AU 31 DECEMBRE 2019**



INDEX

	PAGES
BILAN CONSOLIDE	11
ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE	12
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	13
NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	14-30

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX							
BILAN CONSOLIDE							
(Montants exprimés en dinars tunisiens)							
ACTIFS	NOTES	31/12/2019	31/12/2018	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	31/12/2019	31/12/2018
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				<u>CAPITAUX PROPRES (part du groupe)</u>			
Actifs immobilisés							
Ecart d'acquisition	5	39 869	39 869	Capital social	15	39 938 746	39 938 746
Amortissements		(39 869)	(39 869)	Réserves consolidées	16	19 208 146	16 424 401
				Résultat consolidé de l'exercice	17	133 385	(9 462 728)
Immobilisations incorporelles	6	26 910 666	25 898 264			59 280 277	46 900 419
Amortissements		(24 217 988)	(23 135 522)	<u>INTERETS MINORITAIRES</u>			
Immobilisations corporelles	7	393 849 744	366 895 889	Parts des intérêts minoritaires/capitaux&réserves consolidées		17 923 007	18 058 046
Amortissements		(191 145 008)	(172 603 252)	Parts des intérêts minoritaires dans les résultats de l'exercice		1 226 075	608 384
Immobilisations financières	8	15 356 204	15 027 197	<u>TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES</u>			
Provisions		(4 769 341)	(4 826 097)			19 149 082	18 666 430
				<u>PASSIFS</u>			
Total des actifs immobilisés		215 984 277	207 256 479	<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Autres actifs non courants	9	5 138 350	6 177 434	Emprunts obligataires et bancaires	18	82 412 973	76 548 038
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		221 122 627	213 433 913	TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS			
						82 412 973	76 548 038
<u>ACTIFS COURANTS</u>				<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Stocks	10	73 527 245	86 035 054	Fournisseurs et comptes rattachés	19	105 387 816	102 112 705
Provisions		(4 126 694)	(3 942 321)				
Clients et comptes rattachés	11	18 210 393	18 102 528	Autres passifs courants	20	47 705 212	38 481 543
Provisions		(3 921 823)	(4 218 301)				
Autres actifs courants	12	39 530 410	38 131 194	Concours bancaires et autres passifs financiers	21	81 668 148	110 197 044
Provisions		(1 108 454)	(979 558)				
Autres actifs financiers	13	231 581	661 460				
Liquidités et équivalents de liquidités	14	52 138 223	45 682 210	TOTAL DES PASSIFS COURANTS			
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		174 480 881	179 472 266			234 761 176	250 791 292
TOTAL DES ACTIFS		395 603 508	392 906 179	TOTAL DES PASSIFS			
						317 174 149	327 339 330
				TOTAL DES CAPITAUX PROPRES&DES PASSIFS			
						395 603 508	392 906 179

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX			
ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE			
(Montants exprimés en dinars tunisiens)			
		<i>au 31 décembre</i>	<i>au 31 décembre</i>
	NOTES	2 019	2 018
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	22	636 075 788	592 567 052
Autres revenus d'exploitation		18 725 327	18 773 652
		654 801 115	611 340 704
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises et autres achats consor	23	(502 035 603)	(461 168 103)
Achats d'approvisionnement consommés		(19 195 671)	(20 055 330)
Charges de personnel		(63 284 176)	(59 530 864)
Dotations aux amortissements et aux provisions	24	(22 434 948)	(27 048 362)
Autres charges d'exploitation	25	(43 770 424)	(40 289 630)
		(650 720 822)	(608 092 289)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 080 293	3 248 415
Charges financières	26	(15 028 569)	(12 131 742)
Produits financiers	27	15 260 521	3 243 898
Autres gains ordinaires	28	1 632 303	912 646
Autres pertes ordinaires		(1 135 721)	(1 281 727)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS		4 808 827	(6 008 510)
Impôts sur les bénéfices		(3 382 108)	(2 751 851)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS		1 426 719	(8 760 361)
Autres pertes extraordinaires (cont. Soc)		(67 259)	(93 983)
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		1 359 460	(8 854 344)
Résultat net de l'ensemble consolidé		1 359 460	(8 854 344)
Intérêts minoritaires		1 226 075	608 384
Résultat net (part du groupe)		133 385	(9 462 728)
Résultat par action		0,007	-0,474

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX		
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE		
(présenté selon la méthode de référence)		
(Exprimé en dinar tunisien)		
	<i>au 31 décembre</i>	<i>au 31 décembre</i>
	2 019	2 018
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements reçus des clients	672 356 257	626 813 155
Encaissements reçus des autres débiteurs	2 040	
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(626 517 369)	(610 576 426)
Intérêts payés	(14 417 583)	(11 979 255)
Intérêts reçus	1 967 475	2 048 360
Impôts sur les sociétés payés	(248 266)	(2 981 000)
Autres flux liés à l'exploitation	356 742	(322 673)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	33 499 296	3 002 161
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(35 736 456)	(33 072 446)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(1 890 000)
Encaissement provenant de la cession d'immob financière:	28 761 726	
Encaissement provenant de la cession d'immob corporelles	3 675 975	1 880 685
Encaissements Intérêts, dividendes et jetons de présence	23 182	98 363
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVES.	(3 275 573)	(32 983 398)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Dividendes et autres distributions	(455 884)	(5 932 017)
Encaissements provenant des augmentations du capital		
Encais. provenant des emprunts & billets de trésorerie	39 900 000	11 075 000
Remboursement d'emprunts & billets de trésorerie	(19 925 097)	(31 581 330)
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES FINANC.	19 519 019	(26 438 347)
VARIATION DE TRESORERIE		
Trésorerie au début de l'exercice	(25 025 329)	31 394 255
Trésorerie à la clôture de l'exercice	24 717 413	(25 025 329)



SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS
SNMVT-MONOPRIX

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

(Les montants sont exprimés en dinars tunisiens)

1. Présentation des sociétés consolidées

La société mère, société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis – SNMVT, est une société anonyme dont l'activité principale est le commerce de détail à rayons multiples de toutes marchandises et de tous produits.

La SNMVT MONOPRIX détient une participation directe de 99,96% du capital de la SGS TOUTA dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples,

La SNMVT-MONOPRIX détient également une participation directe de 98,73% du capital de la société MONOGROS dont l'activité est principalement l'approvisionnement des points de vente MONOPRIX.

La SNMVT-MONOPRIX détient en outre une participation directe de 43,008% au capital de la société Immobilière MONOPRIX « SIM » dont l'activité est la promotion immobilière.

La SNMVT-MONOPRIX détient en outre une participation directe de 68,25% au capital de la Société de développement Agricole et de Matière Transformée de Monoprix « MMT » dont l'activité principale est la réfrigération, la congélation, la transformation et le conditionnement de viande, de produit agricole ou de pêche.

La participation de la SNMVT dans la société « GEMO » est de 50%. La GEMO, contrôlée conjointement avec une autre société, assure la réalisation de services d'approvisionnement pour le compte de MONOPRIX. Cependant, depuis l'exercice 2010, la société GEMO est une société en veilleuse et n'a assuré aucune prestation au profit de la SNMVT.

La SNMVT a racheté en juin 2009, les 99,99% du capital de la société Tunisian Shopping Spaces - TSS dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples.

La SNMVT a participé à hauteur de 50,02% du capital de la société « SNMVT INTERNATIONAL » société de service partiellement exportatrice.



La SNMVT a participé à hauteur de 50% du capital de la société « UNITED DECS » société de commerce international.

La SNMVT-MONOPRIX a racheté en 2015 directement 10% du capital de la société de promotion immobilière « STONE HEART » et elle détient les 90% restant indirectement par ses filiales la SIM (48,6%) et la SGS (41,4%).

2/ Méthodes de consolidation utilisées et périmètre de consolidation

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes:

- L'intégration globale : Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées. Les capitaux propres et le résultat sont ensuite répartis entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires minoritaires, en contre-partie de l'élimination du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales. Les opérations et comptes réciproques sont au préalable éliminés.

Cette méthode est appliquée aux sociétés contrôlées d'une manière exclusive par le groupe.

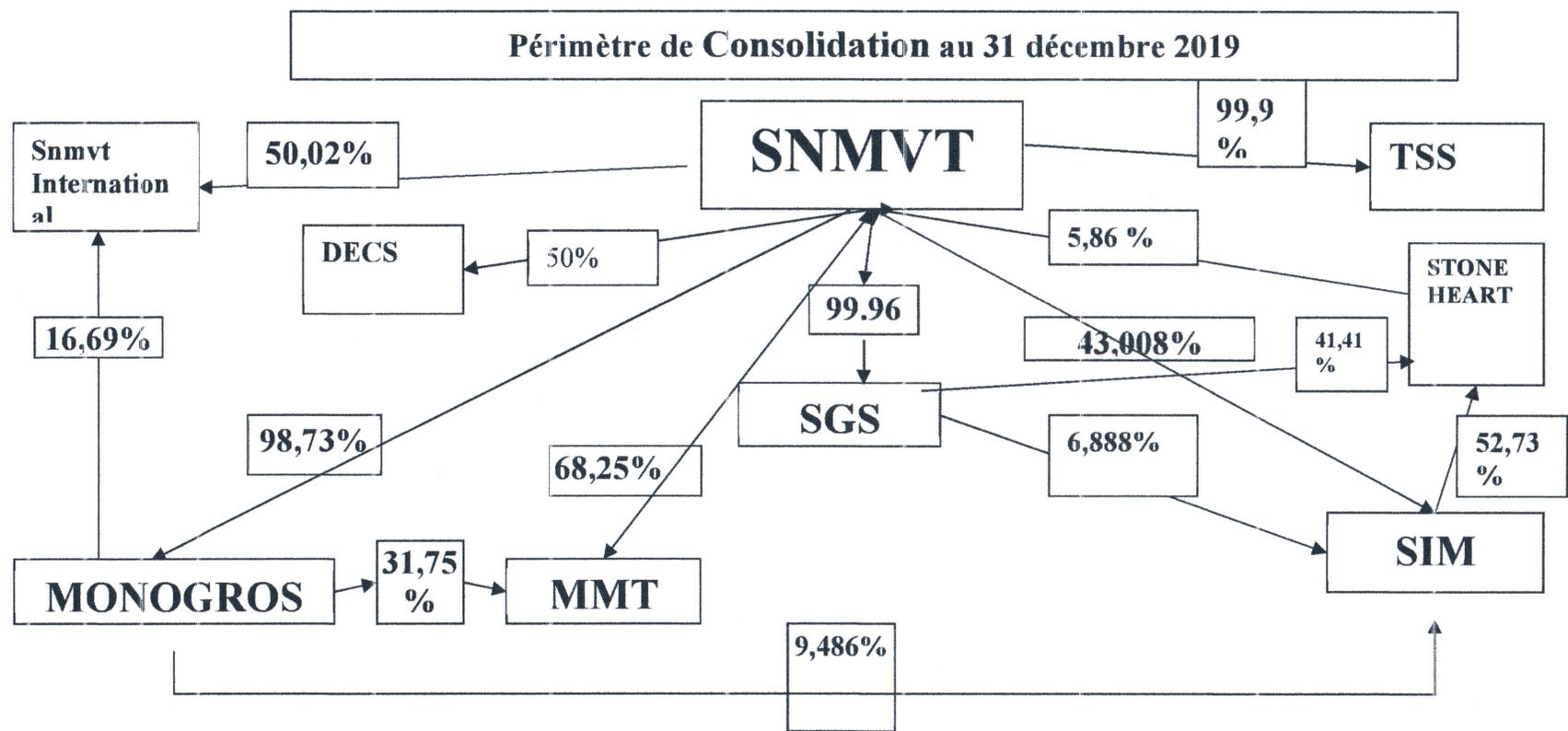
- L'intégration proportionnelle: Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes des entreprises consolidées. A cet effet, l'intégration des éléments constituant le patrimoine et le résultat de l'entreprise sous contrôle conjoint ne s'effectue qu'au prorata de la fraction représentative de la participation de l'entreprise détentrice des titres sans constatation d'intérêts minoritaires directs. Les opérations et comptes réciproques sont au préalable éliminés.

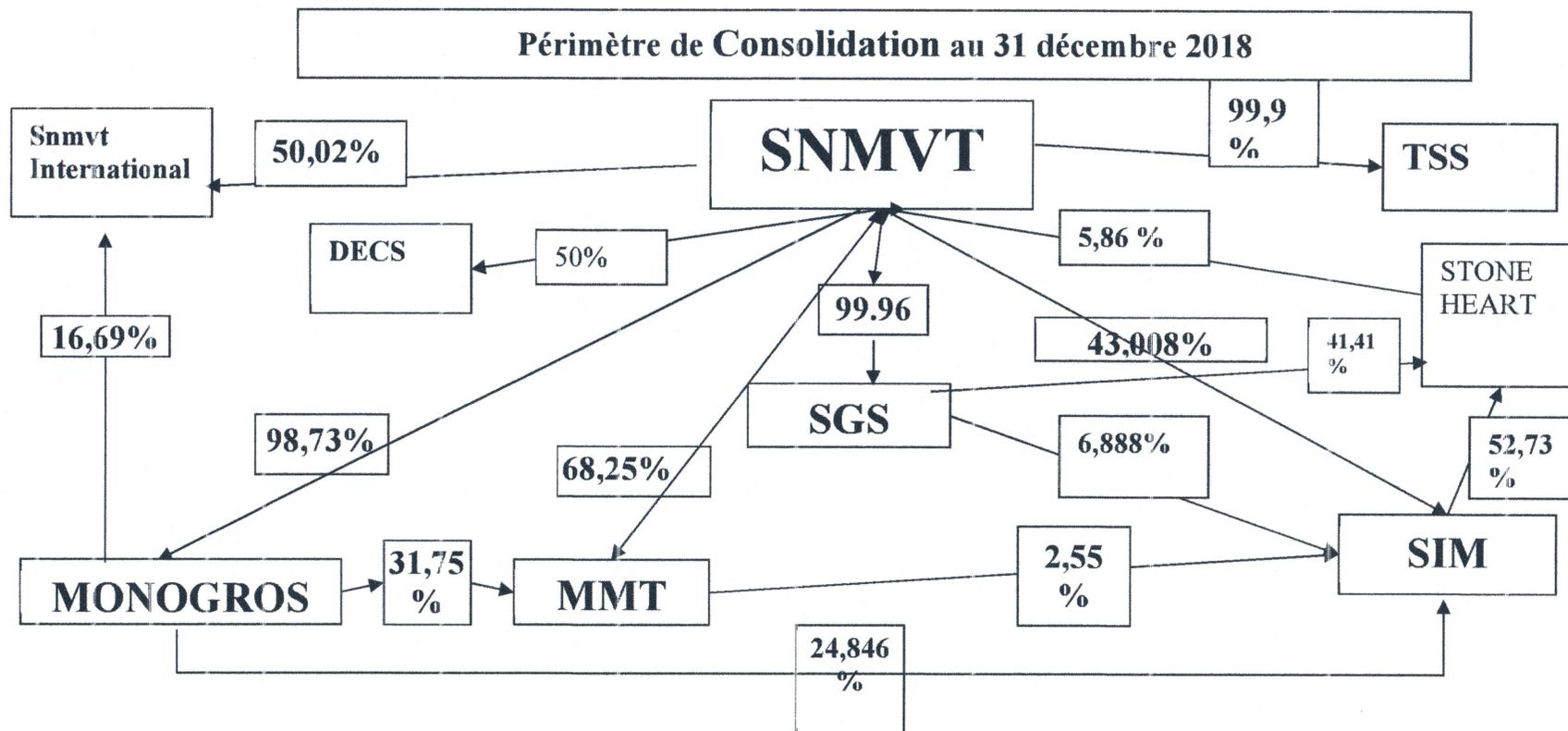
Cette méthode est appliquée aux sociétés placées sous un contrôle conjoint.

- La mise en équivalence: Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice. Les opérations et comptes entre la société mise en équivalence et les autres entreprises consolidées sont au préalable éliminées.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable.

3. Le tableau suivant détaille le périmètre et les méthodes de consolidation retenues pour l'élaboration des états financiers consolidés de la SNMVT- MONOPRIX.







Au 31 décembre 2019

Société	Secteur	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêts
SNMVT	commerce de détail	100%	Mère	Intégration globale	100%
STONE HEART	Promotion immobilière	100%	Filiale	Intégration globale	87,84%
MMT	Agricole	100%	Filiale	Intégration globale	99,6%
SGS	commerce de détail	99,96%	Filiale	Intégration globale	99,96%
MONOGROS	Commerce de gros	98,73%	Filiale	Intégration globale	98,74%
SIM	Promotion immobilière	59,26%	Filiale	Intégration globale	59,26%
TSS	Commerce de détail	99,90%	Filiale	Intégration globale	99,90%
SNMVT INTERNATIONAL	Prestation de services	50,02%	Filiale	Exclue selon note 4.6	-
UDECS	Prestation de services	50%	Filiale	Exclue selon note 4.6	-



Au 31 décembre 2018

Société	Secteur	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêts
SNMVT	commerce de détail	100%	Mère	Intégration globale	100%
STONE HEART	Promotion immobilière	100%	Filiale	Intégration globale	87,84%
MMT	Agricole	100%	Filiale	Intégration globale	99,6%
SGS	commerce de détail	99,96%	Filiale	Intégration globale	99,96%
MONOGROS	Commerce de gros	98,73%	Filiale	Intégration globale	98,74%
SIM	Promotion immobilière	76,97%	Filiale	Intégration globale	76,97%
TSS	Commerce de détail	99,90%	Filiale	Intégration globale	99,90%
SNMVT INTERNATIONAL	Prestation de services	50,02%	Filiale	Exclue selon note 4.6	-
UDECS	Prestation de services	50%	Filiale	Exclue selon note 4.6	-



4. Méthodes comptables adoptées par la société

Les états financiers consolidés sont préparés en conformité aux principes comptables généralement admis en Tunisie, tels que spécifiés notamment par la norme comptable générale (NCT1) et les normes comptables de consolidations (NC35, NC 36, NC37 et NC38).

Les principales méthodes et conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers consolidés sont résumées ainsi :

4.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine en retenant le coût historique.

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Par dérogation à ce principe les immobilisations corporelles de la société SAHARA CONFORT – « TSS » et en particulier les terrains de la société ont fait l'objet d'une réévaluation libre. Le différentiel de valorisation a été porté au niveau des capitaux propres de cette dernière.

4.2 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale.

4.3 Traitement de la prise de contrôle de la société SGS

La prise de contrôle de la société SGS réalisée en août 2003, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur préconisée par la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises NC38. Selon cette méthode, le coût d'acquisition et les actifs (y compris les fonds de commerce) et passifs de la SGS ont été évalués à leur juste valeur. L'écart d'acquisition négatif dégagé suite à cette méthode et conformément au paragraphe 35 de la norme NC38, est venu en diminution de l'évaluation des fonds de commerce dont la valeur a été réduite d'égal montant.

4.4 Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation, déterminés à la date de chaque acquisition, par la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée, ont été, compte tenu de leur caractère peu significatif, totalement amortis au cours de l'exercice 2005.



4.5 Dates de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés intégrées globalement arrêtés au 31 décembre.

4.6 Filiales exclues de la consolidation

Les filiales SNMVT INTERNATIONAL et UNITED DECS, contrôlées respectivement à hauteur de 50,02% et 50% ont été exclues en 2015 du périmètre de consolidation, et ce conformément au paragraphe 11 (b) de la norme comptable 35 du système comptable des entreprises qui exclut toute filiale soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité à transférer des fonds à la mère.

En effet, ces deux filiales, qui travaillaient exclusivement pour les deux sociétés installées en Lybie dont les deux uniques magasins ont été fermés depuis janvier 2015 en raison de la détérioration des conditions sécuritaire que connaît ce pays depuis la révolution et particulièrement depuis début 2015, ont vu leurs activités totalement arrêtées, y compris les programmes prévisionnels de développement par l'ouverture progressive de plusieurs nouveaux magasins.

5. Ecart d'acquisition

Ce compte correspond aux écarts d'acquisition dégagés lors des prises de contrôle successifs par la SNMVT des filiales MONOGROS et la SIM, ainsi que les écarts d'acquisition dégagés suite aux participations aux différentes augmentations du capital des sociétés SIM. Ces écarts et compte tenu de leur caractère peu significatif, ont été totalement résorbés durant l'exercice 2005 et les exercices de leur constatation. Ce compte se détaille comme suit:

	<u>2 019</u>	<u>2 018</u>
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de la SNMVT dans la SIM	83 980	83 980
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de MONOGROS dans la SIM	(63 922)	(63 922)
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de la SNMVT dans la MONOGROS	19 811	19 811
Total des écarts d'acquisition	39 869	39 869
A déduire amortissement des écarts d'acquisition	(39 869)	(39 869)
Total des écarts d'acquisition nets	0	0



6. Immobilisations incorporelles	<u>2 019</u>	<u>2 018</u>
Logiciels informatiques	8 618 214	7 706 963
Fonds de commerce SNMVT	3 586 196	3 586 196
Fonds de commerce SGS	298 560	298 560
Fonds de commerce SIM	1 344 797	1 344 797
Fonds de commerce TSS	12 000	12 000
Fonds de commerce et good will de la SGS comptabilisés selon la méthode générale des justes valeurs	12 838 300	12 838 300
Immobilisations incorporelles en cours	212 599	111 448
	26 910 666	25 898 264
A déduire amortissement des logiciels	(6 455 098)	(5 485 749)
A déduire amortissement des fonds de commerce SNMVT	(3 269 234)	(3 156 117)
A déduire amortissement des fonds de commerce SGS	(298 560)	(298 560)
A déduire amortissement des fonds de commerce SIM	(1 344 796)	(1 344 796)
A déduire amortissement des fonds de commerce TSS	(12 000)	(12 000)
A déduire amortissement des fonds de commerce et good will comptabilisés selon la méthode générale de la juste valeur	(12 838 300)	(12 838 300)
	(24 217 988)	(23 135 522)
	2 692 678	2 762 742

7. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les tableaux des pages suivantes permettent d'analyser les immobilisations et amortissements par société, et les mouvements des immobilisations corporelles et incorporelles au titre de l'exercice 2019.


TABLEAU D'ANALYSE PAR SOCIÉTÉ DES VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31 DÉCEMBRE 2019

	SNMVT- MONOPRIX	SGS	Écart de réévaluation SGS	MONOGROS	SIM	MMT	STONE HEART	Écart de réévaluation SH	TSS	Écart de réévaluation TSS	VALEUR BRUTE TOTALE
Immobilisations Corporelles											
Terrain	3 794 059	345 868	792 061		19 655 090	1 960 153	1 418 600	5 080 660	1 696 740	4 332 494	39 075 725
Construction	7 848 405	11 453 513	4 350 150	33 051	32 788 742	0	7 590 815		5 613 790		69 678 470
Agencements, aménag. des constructio	20 389 403	539 766	1 045 769	1 647 635	5 005 888	917 878	354 247		1 304 664		31 205 250
Matériel et Outillage	102 495 007	711 666		5 169 617	5 585	5 633 718	10 954		1 583 477		115 610 025
Petit matériel et outillage	6 080 862	0		75 622	645	429 105	1 243		0		6 587 477
Matériel de Transport de personnes	0	250 000		2 546 244	350 053	0	0		0		3 146 297
Matériel de Transport de biens	37 734	0		12 317 040	0	2 216 149	0		249 454		14 820 376
Équipement de bureau	919 307	1 185 269		844 159	248 984	67 615	3 345		37 688		3 306 366
Matériel informatique	2 760 750	6 112		13 341 374	1 186	12 611	0		220 306		16 342 338
Agencement, aménag. divers	58 542 877	2 143 899		8 474 284	1 499 720	5 574 563	105 406		0		76 340 750
Immobilisations en cours	1 262 037	68 971		390 354	9 223 613	1 126 633	340 464		40 979		12 453 050
Avances immobilisations en cours	209 622	0		17 500	4 931 499	125 000			0		5 283 621
	204 340 063	16 705 062	6 187 980	44 856 879	73 711 003	18 063 425	9 825 078	5 080 660	10 747 099	4 332 494	393 849 744

TABLEAU D'ANALYSE PAR SOCIÉTÉ DES AMORTISSEMENTS CUMULÉS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31 DÉCEMBRE 2019

	SNMVT- MONOPRIX	SGS	Écart de réévaluation SGS	MONOGROS	SIM	MMT	STONE HEART		TSS		TOTAL DES AMORTISSEMENTS
Immobilisations Corporelles											
Construction	7 433 674	7 677 185	3 570 748	33 051	10 537 616	0	530 550		2 745 041		32 527 865
Agencements, aménag. des constructio	5 258 861	539 766	1 045 769	730 517	2 575 086	187 173	44 658		1 304 664		11 686 493
Matériel et Outillage	63 294 526	701 360		4 702 575	5 585	3 005 324	1 750		1 583 477		73 294 597
Petit matériel et outillage	1 893 921	0		22 515	645	161 748	369		0		2 079 199
Matériel de Transport de personnes	0	250 000		1 974 349	275 091	0	0		0		2 499 439
Matériel de Transport de biens	35 723	0		8 557 824	0	1 743 552	0		249 454		10 586 553
Équipement de bureau	690 215	1 111 635		643 456	165 756	35 188	3 345		37 688		2 687 282
Matériel informatique	2 660 257	6 112		11 556 134	1 186	9 637	0		220 306		14 453 612
Agencement, aménag. divers	29 247 029	1 929 399		6 713 611	1 014 289	2 404 984	15 656		0		41 329 968
	110 514 186	12 215 456	4 616 517	34 939 032	14 575 253	7 547 606	596 328	0	6 140 631	0	191 145 009



<i>Immobilisations corporelles et Immobilisations incorporelles</i>											DOTATION 2019					
	Valeur brute au 1/12/2019	Réévaluation juste valeur / SGS	Réévaluation juste valeur / TSS	Réévaluation juste valeur / STUNE HEART	Acquisition 2019	Régularisation 2019	Cession 2019	Valeur brute au 31/12/2019	Amortiss. Cumulé 1/12/2019	Amort de + valeur SGS EXERCICES 2003 à 2019	Dotations 2019	Amort de + valeur EXERCICE 2019 / Juste valeur / SGS	Réput 2019	Cession 2019	Amortiss. Cumulé 2019	Valeur nette au 31/12/2019
Immobilisations Corporelles																
Terrain	31 786 049	792 061	4 332 494	5 080 660	0	0	-2 915 540	59 075 725								39 075 725
Construction	53 733 335	4 350 150			0	12 682 627	-1 087 640	69 678 470	27 661 501	3 353 241	1 824 641	217 508	0	-529 025	32 527 865	37 150 665
Ag. aménag. Const.	24 214 229	1 045 769			4 225 796	1 719 457	0	51 205 250	8 847 350	1 045 769	1 793 375		0	0	11 686 493	19 518 757
Matériel et Outillage	108 207 670	0	0	0	6 775 781	626 374	0	115 610 025	66 651 863	0	6 642 734	0	0	0	73 294 597	42 315 428
Petit Matériel et Outillage	4 375 556	0	0	0	1 588 070	623 851	0	6 587 477	1 183 790	0	895 409	0	0	0	2 079 199	4 508 278
Mat Transp person.	3 300 448	0	0	0	73 172	0	-227 324	3 146 297	2 376 687	0	335 285	0	0	-210 533	2 499 439	646 858
Mat Transp biens	12 411 985	0	0	0	1 105 261	2 108 494	-803 362	14 820 376	9 515 901	0	1 401 772	0	0	-331 120	10 586 553	4 233 823
Équipement bureau	3 233 645	0	0	0	64 485	8 235	0	3 306 366	2 320 631	0	166 651	0	0	0	2 687 282	619 084
Mat informatique	15 486 930	0	0	0	708 276	147 132	0	16 342 338	13 582 142	0	871 470	0	0	0	14 453 612	1 888 726
Agenc. améa. divers	68 643 787	0	0	0	6 441 810	1 255 153	0	76 340 750	35 864 378	0	5 465 591	0	0	0	41 329 968	35 010 781
Immob en cours	16 033 885	0	0	0	15 590 690	-19 171 523	0	12 453 050	0	0	0	0	0	0	0	12 453 050
Avance Immob en cours	9 867 241	0	0	0	0	-4 583 621	0	5 283 621	0	0	0	0	0	0	0	5 283 621
	351 294 754	6 187 980	4 332 494	5 080 660	36 571 341	-4 583 621	-5 033 865	393 849 744	168 104 242	4 399 010	19 394 928	217 508	0	-1 070 678	191 145 009	202 704 735
Immobilisations Incorporelles																
Logiciels informa.	7 706 965	0	0	0	911 251	0	0	8 618 214	5 485 749		969 348		0	0	6 455 098	2 163 117
Fonds de coc	5 241 555	12 838 300	0	0	0	0	0	18 079 853	4 811 473	12 838 300	113 118	0	0	0	17 762 891	316 962
Immob incorp en cours	111 448	0	0	0	101 151	0	0	212 599	0	0	0	0	0	0	0	212 599
	13 059 968	12 838 300	0	0	1 012 402	0	0	26 910 666	10 297 222	12 838 300	1 082 466	0	0	0	24 217 988	2 692 677



8. Immobilisations Financières	<u>2 019</u>	<u>2 018</u>
Titres de participation	12 531 643	12 531 644
Prêts à plus d'un an	575 848	575 848
Dépôts et cautionnements	2 248 713	1 919 705
	15 356 204	15 027 197
A déduire les provisions sur les titres de participations	(4 193 618)	(4 250 374)
A déduire les provisions sur les Prêts TSS	(575 723)	(575 723)
	(4 769 341)	(4 826 097)
	10 586 863	10 201 100
9. Autres actifs non courants	<u>2 019</u>	<u>2 018</u>
Frais préliminaires MMT	274 376	33 391
Frais préliminaires MGS	8 984	432 471
Frais préliminaires SIM	378 825	284 030
Frais préliminaires SNMVT	4 376 492	5 298 873
Frais préliminaires STONE HEART	14 786	22 465
Charges à répartir MGS	84 887	106 204
	5 138 350	6 177 434
10. Stocks	<u>2 019</u>	<u>2 018</u>
Stocks de marchandises	71 840 536	84 134 052
Travaux en cours	45 261	49 742
Stocks des consommables	1 641 448	1 851 260
	73 527 245	86 035 054
Provisions sur les marchandises	(4 126 694)	(3 942 321)
	69 400 551	82 092 733
11. Clients et comptes rattachés	<u>2 019</u>	<u>2 018</u>
Clients et comptes rattachés	17 517 728	17 409 863
Clients douteux	692 665	692 665
	18 210 393	18 102 528
Provisions sur clients et les comptes rattachés	(3 921 823)	(4 218 301)
	14 288 570	13 884 227

**12. Autres actifs courants**

	<u>2 019</u>	<u>2 018</u>
Fournisseurs, emballage à rendre	670 729	624 103
Personnel	687 049	931 396
Etat et collectivités publiques, AP ET IS à reporter	25 016 028	20 548 791
Etat et collectivités publiques, RS effectuées par des tiers		1 241 002
Etat, impôts différés	1 106 860	1 250 710
Etat et collectivités publiques, TVA à reporter	2 479 959	2 184 398
Débiteurs divers	3 665 409	6 744 340
Charges constatées d'avance	2 273 888	1 960 530
Produits à recevoir et produits constatés d'avance	808 606	279 827
Compte d'attente	2 821 882	2 366 097
	39 530 410	38 131 194
Provisions sur les autres actifs	(1 108 454)	(979 558)
	38 421 956	37 151 636

13. Autres actifs financiers

	<u>2 019</u>	<u>2 018</u>
Titre de placement	-	343 048
Prêts et autres actifs financiers	231 581	318 412
	231 581	661 460

14. Liquidités et équivalents de liquidités

	<u>2 019</u>	<u>2 018</u>
Placements courants	33 730 522	23 111 638
Chèques à encaisser	751 772	3 522 391
Banques	13 733 385	15 594 507
Caisses	3 922 544	3 453 674
	52 138 223	45 682 210

15. Capital social

Le capital social de la société consolidante la SNMVT de 39 938 746 dinars, représenté par 19 969 373 actions de 2 dinars de nominal. .



16. Réserves consolidées	<u>2 019</u>	<u>2 018</u>
Quote-part du groupe dans les réserves consolidées	19 208 146	16 424 401
	19 208 146	16 424 401
17. Résultats consolidés	<u>2 019</u>	<u>2 018</u>
Quote-part du groupe dans les résultats consolidés des filiales	133 385	(9 462 728)
	133 385	(9 462 728)
18. Emprunts obligataires et emprunts bancaires	<u>2 019</u>	<u>2 018</u>
Emprunts bancaires	82 360 046	76 525 921
Autres dettes à plus d'un an	52 927	22 117
	82 412 973	76 548 038
19. Fournisseurs et comptes rattachés	<u>2 019</u>	<u>2 018</u>
Fournisseurs d'exploitation	7 995 556	22 515 719
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	67 987 121	68 556 730
Fournisseurs d'investissement	(871 762)	(182 918)
Fournisseurs d'investissement, effets à payer	502 266	874 056
Fournisseurs retenues de garantie et prorata	1 218 829	1 367 385
Fournisseurs, factures non parvenues	28 555 806	8 981 733
	105 387 816	102 112 705
20. Autres passifs courants	<u>2 019</u>	<u>2 018</u>
Clients créditeurs	3 241 423	3 061 521
Personnel	2 619 248	2 957 512
Etat, impôts et taxes	8 916 660	8 250 817
Comptes courants actionnaires	707 871	40 151
Créditeurs divers, CNSS	4 149 768	4 201 096
Créditeurs divers, assurances groupes	180 707	166 828
Autres créditeurs divers	7 141 155	1 439 413



Comptes de régularisation	11 815 503	8 426 341
Produits perçus d'avance	732 873	588 368
Provision pour risque fournisseurs et d'exploitation	8 200 004	9 349 496
	47 705 212	38 481 543

21. Concours bancaires et autres passifs financiers 2 019 2 018

Emprunts bancaires à moins d'un an	20 260 486	19 174 836
Billets de trésorerie	33 500 000	20 000 000
Emprunts, intérêts courus	486 853	314 670
Concours bancaires	27 420 809	70 707 538
	81 668 148	110 197 044

22. Revenus 2 019 2 018

Ventes des marchandises chez la SNMVT	630 927 495	588 940 046
Ventes des marchandises chez monogros	421 092	422 590
Ventes des marchandises chez MMT	3 609 762	2 481 532
Revenus chez SGS	-	-
Revenus chez TSS	-	-
Revenus chez SIM	869 819	459 933
Revenus chez SH	247 620	262 951
Revenus chez SIM	0	0
	636 075 788	592 567 052

23. Achats consommés 2 019 2 018

Achats des marchandises consommées	502 035 603	461 168 103
	502 035 603	461 168 103

Les achats de la SNMVT auprès de la société Monogros pour 96 575 886 dinars et 90 904 890 dinars respectivement en 2019 et 2018 ont été annulés des achats consommés en contre partie des ventes .

De même, les achats de la SNMVT auprès de la MMT pour 47 829 579 dinars et 58 580 507 dinars respectivement en 2019 et 2018 ont été annulés des achats consommés en contre partie des ventes .

2 0192 018**24. Dotation aux amortissements et résorptions**

Dotation amortissement des immobilisations incorporelles	1 082 466	1 398 509
Dotation amortissement des immobilisations corporelles	19 394 927	20 842 174
Dotation amortissement des écarts d'évaluation/actifs SGS	217 508	217 508
Dotation aux résorptions des autres actifs non courants	2 987 270	2 762 397
Dotation aux provisions clients, chèques et traites impayés	2 444 693	2 793 417
Dotation aux provisions sur les stocks	4 126 694	3 942 321
Dotation aux provisions sur les débiteurs divers	-	138 634
Dotation provision pour risques fournisseurs et d'exploitation	3 263 793	3 669 704
Dotation provision sur les titres de participation	-	676 479
Reprises /provisions pour dépréciations des stocks	(3 942 322)	(3 912 474)
Reprises /provisions pour dépréciations des clients promotion	(2 619 018)	(2 247 151)
Reprises /provisions pour dépréciations des titres	(56 755)	(3 233 156)
Reprises /provisions sur risques fournisseurs et d'exploitation	(4 464 308)	-
	22 434 948	27 048 362

25. Autres charges d'exploitation2 0192 018

Locations et charges locatives	11 401 146	10 404 425
Entretien et réparation	10 488 362	10 035 754
Primes d'assurance	663 379	590 780
Autres services extérieurs	2 275 591	1 542 583
Honoraires et rémunérations d'intermédiaires	1 177 767	1 075 123
Frais de publicité et de publication	8 577 139	8 336 195
Frais de transport et transport sur achat	2 137 130	1 832 606
Voyages, déplacement et missions	2 302 875	2 021 748
Frais postaux et de télécommunication	646 870	705 906
Frais bancaires	1 044 203	1 062 811
Autres charges ordinaires	185 174	112 325
Impôts et taxes	3 160 438	2 795 984
Transfert de charges	(289 650)	(226 610)
	43 770 424	40 289 630

26. Charges financières nettes2 0192 018

Intérêts des emprunts bancaires	8 877 883	7 139 764
Intérêts sur comptes courants bancaires	3 612 505	2 520 266
Intérêts sur billets de trésorerie	2 475 292	2 245 538
Pertes de change	62 256	224 819



Charges nettes / cession actions	345	387
Autres charges financières	288	968
	15 028 569	12 131 742
27. Produits financiers	<u>2 019</u>	<u>2 018</u>
Produits des comptes courants bancaires	140 855	661 574
Revenus des placements et bons de trésorerie	2 214 219	2 449 095
Dividendes	34 384	93 739
Plus values /cession valeurs mobilières	12 853 464	26 498
Gains de change	17 599	12 992
	15 260 521	3 243 898
28. Autres gains ordinaires	<u>2 019</u>	<u>2 018</u>
Reprises provisions		
Produits nets sur cession immob	904 237	-
Autres gains ordinaires	728 066	912 646
	1 632 303	912 646

29. Autres notes sur les états financiers consolidés

L'impôt différé relatif à la marge interne réalisée par MONOGROS et incluse aux stocks de la SNMVT, a été déterminé sur la base du taux de 25% en 2017 et 2016. Aucun autre impôt différé n'a été retenu en raison de l'absence d'actifs significatifs non destinés aux exploitations courantes des sociétés incluses au périmètre de consolidation.

30. Litiges en cours

Durant l'exercice 2013, la SNMVT a subi un contrôle approfondi de la CNSS au titre des exercices 2010, 2011 et 2012. La société a rejeté certains éléments retenus au niveau de la notification du redressement et à la date de l'établissement des états financiers du 31 décembre 2019, l'affaire demeure devant les tribunaux judiciaires compétents.

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE
LA VILLE DE TUNIS
« S.N.M.V.T-MONOPRIX »

**RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL
DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE
DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019**

INDEX

	<u>PAGES</u>
I. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	2-7
II. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	8-11
III. ETATS FINANCIERS	12-16
IV. NOTES AUX ETATS FINANCIERS	17-38



Audit Conseil et Organisation

Société d'expertise Comptable
Bureau A 3.8 - 3.9
Avenue du Japon,
Montplaisir - 1002 Tunis
Tél : +216 71 908 306
Fax : +216 71 909 255



F.M.B.Z KPMG Tunisie

Société d'expertise Comptable
6, Rue du Riyal – Immeuble KPMG
Les Berges du Lac
1053 Tunis, Tunisie
Tel: +216 71 194 344
Fax: +216 71 194 320
E-mail : fmbez@kpmg.com

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019**

TUNIS, le 4 Mars 2020

**Messieurs les actionnaires de la
Société Nouvelle Maison de la Ville
de Tunis
« S.N.M.V.T – MONOPRIX »**

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « « S.N.M.V.T – MONOPRIX », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019 faisant ressortir un total de 261 465 508 DT, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un déficit de 725 189 DT et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « « S.N.M.V.T – MONOPRIX » au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement

décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

Existence et évaluation des stocks :

L'existence et l'évaluation des stocks sont considérées comme question clé de l'audit étant donné l'importance de la valeur de cette rubrique à l'actif du bilan (Cf Note aux états financiers N°7) et les risques liés aux mouvements des stocks des dépôts aux magasins, ainsi qu'au suivi de leur rotation.

Nos procédures d'audit ont comporté notamment l'évaluation du dispositif de contrôle interne pour le suivi des entrées en stock et la gestion de leurs mouvements, ainsi que la mise en place d'un contrôle conséquent des opérations des inventaires physiques, avec une présence aux inventaires des dépôts et d'un échantillon de magasins sélectionnés, et puis l'audit des stocks à rotation lente pour se prononcer sur la sincérité des provisions s'y rattachant inscrites en comptabilité.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport d'activité de l'exercice 2019 incombe au conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport de commissariat aux comptes. Cette description, qui se trouve à la page 6, fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé de déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion eu égard aux états financiers.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Audit Conseil & Organisation
Anis EL KEBIR



F.M.B.Z KPMG Tunisie
Kalthoum BOUGUERRA



Annexe 1 : Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.



Audit Conseil et Organisation

Société d'expertise Comptable
Bureau A 3.8 – 3.9
Avenue du Japon,
Montplaisir - 1002 Tunis
Tél : +216 71 908 306
Fax : +216 71 909 255



F.M.B.Z KPMG Tunisie

Société d'expertise Comptable
6, Rue du Riyal – Immeuble KPMG
Les Berges du Lac
1053 Tunis, Tunisie
Tel: +216 71 194 344
Fax: +216 71 194 320
E-mail : fmbez@kpmg.com

TUNIS, le 4 Mars 2020

**Messieurs les actionnaires de la
Société Nouvelle Maison de la Ville
de Tunis
« S.N.M.V.T – MONOPRIX »**

**RAPPORT SPECIAL DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES CONVENTIONS VISEES PAR LES ARTICLES 200 ET 475 DU CODE
DES SOCIETES COMMERCIALES RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2019**

En application des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

- ***La « S.N.M.V.T » détient 98,73 % du capital de MONOGROS***

Au cours de l'exercice 2019, la « S.N.M.V.T – Monoprix » a réalisé auprès de la société MONOGROS des achats de marchandises et des achats divers pour un total respectif de 96 575 886 DT et de 990 685 DT. Par ailleurs, les deux sociétés ont signé une convention prévoyant une remise de fin d'année de 6% et une remise hors factures de 5% sur le total des achats de marchandises. Pour l'année 2019 une remise additionnelle au taux de 2% a été appliquée sur le total des achats du premier semestre, puis une remise de 3% sur tous les achats de l'année. Le compte fournisseur MONOGROS accuse au 31 décembre 2019 un solde créditeur de 21 551 383 DT.

Les frais de marketing revenant à la « S.N.M.V.T » constatés parmi les charges de l'année 2019 et facturés par MONOGROS sont de 3 409 664 DT en hors taxes récupérable.

La « S.N.M.V.T » loue une partie du dépôt de Mégrine à MONOGROS pour un loyer annuel de 51 973 DT HT.

La « S.N.M.V.T » a facturé en 2019 une assistance technique à MONOGROS pour un montant de 400 000 DT HT

- ***La « S.N.M.V.T-Monoprix » détient directement 43,008% du capital de la Société Immobilière MONOPRIX « SIM » et indirectement 9,49% par sa filiale MONOGROS et 6,89% par sa filiale SGS***

La « S.N.M.V.T » est locataire de quatorze locaux à usage commercial (Sousse Sud, Ennasr, El Manar, Bizerte printemps, Extension du magasin Tunis Charles de Gaulle, Sfax El Ain, L'Aouina, Sousse LAKOUAS, Mokhtar Attia, Kairouan, Bab El Khadhra, Mehdiya, Bardo Hnaya et Sousse Messai) auprès de la « SIM ». Au cours de l'année 2019 la charge annuelle des loyers supportée par la société « S.N.M.V.T » est de 4 881 159 DT.

La « S.N.M.V.T » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la SIM moyennant un loyer annuel de 22 628 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

La S.N.M.V.T MONOPRIX a reçu des dividendes distribués par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société SIM du 5 juin 2019, pour un montant de 1 417 980 DT.

- ***Opérations avec la société COPIT***

La « S.N.M.V.T » est locataire auprès de la COPIT, de trois locaux à usage commercial (MONOPRIX Zéphyr, MONOPRIX Maison et MONOPRIX Kids) auprès de la COPIT moyennant un loyer annuel de 145 419 DT HT. Le détail dudit loyer par magasin est fourni au niveau des notes aux états financiers.

- ***La « S.N.M.V.T » détient 99,96 % du capital de la S.G.S – « TOUTA »***

La « S.N.M.V.T » est locataire auprès de la SGS – « TOUTA », des locaux à usage commercial pour un loyer annuel de 921 152 DT HT et ce compte tenu d'une augmentation annuelle de 4%.

La « S.N.M.V.T » est locataire auprès de la SGS – « TOUTA », de son siège pour un loyer annuel de 188 252 DT HT.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la SGS TOUTA moyennant un loyer annuel de 22 628 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

- ***La « S.N.M.V.T » détient directement 68,25 % du capital de la MMT et indirectement 31,75% par sa filiale MONOGROS***

Au cours de l'année 2019, la société « S.N.M.V.T » a réalisé auprès de la société MMT des achats de marchandises et des achats divers pour un total respectif de 58 580 507 DT et de 5 025 DT. Au 31 décembre 2019 Le fournisseur MMT accuse un solde débiteur de 1 677 390 DT.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la MMT moyennant un loyer annuel de 21 550 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

- ***La « S.N.M.V.T » détient 99,998 % du capital de Tunisian Shopping Space « T.S.S »***

La « S.N.M.V.T » est locataire, en 2019, de cinq locaux à usage commercial (Korba, Djerba, Jarzis, Mednine et El Mourouj) auprès de la société « Sahara Confort » moyennant un loyer annuel de 570 403 DT HT. Le détail dudit loyer par magasin est fourni au niveau des notes aux états financiers.

- ***La « S.N.M.V.T » détient 50,02 % du capital de la SNMVT INTERNATIONAL***

Le solde client SNMVT INTERNATIONAL chez la SNMVT est débiteur de 508 089 DT au 31 décembre 2019.

Fin de l'année 2015, la société « S.N.M.V.T » a constitué une provision sur la totalité de sa participation.

- ***La « S.N.M.V.T » détient 50 % du capital de l'UNITED DECS***

En 2014, la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a acquis la participation du partenaire libyen dans le capital de la société « United DECS » et qui représente 50% du capital, soit 30 000 parts sociales acquises au nominal de 100 dinars, soit pour un total de 3 000 000 DT.

- ***La « S.N.M.V.T » détient 7,7 % du capital de l'UNITED MANAGMENT***

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a participé à l'augmentation du capital de la société "UNITED MANAGMENT" installé en Libye, pour un total de 428 703 dinars.

Depuis fin de l'année 2015, la société « S.N.M.V.T » a constitué une provision sur la totalité de sa participation.

- ***La « S.N.M.V.T » détient 5,86 % du capital de Stone Heart***

La « S.N.M.V.T » est locataire d'un local à usage commercial sis à Monastir auprès de la société « Stone Heart ». Au cours de l'année 2019, la charge de loyer supportée par la « S.N.M.V.T » est de 316 251 DT HT.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à Stone Heart moyennant un loyer annuel de 12 000 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

- ***Obtention d'un emprunt bancaire***

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a contracté en 2019 un emprunt bancaire à moyen terme sur 7 ans auprès de l'Attijari Bank, d'un montant de 14 000 000 DT.

- ***Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants***

Au titre de l'exercice 2019, la rémunération brute du Directeur Général s'élève à 411 854 DT. Les charges connexes correspondantes (charges sociales patronales, retraite complémentaire, assurances groupe, TFP et Foprolos) sont de 105 311 dinars. Le Directeur Général bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec prise en charge par la société des frais y afférents.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Audit Conseil & Organisation
Anis EL KEBIR



F.M.B.Z KPMG Tunisie
Kalthoum BOUGUERRA



**ETATS FINANCIERS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2019**

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS

" S.N.M.V.T - MONOPRIX "

BILAN

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<u>ACTIFS</u>	NOTES	<i>au 31 décembre</i> 2 019	<i>au 31 décembre</i> 2 018
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	3	4 279 174	4 219 577
Amortissements		<u>(3 862 122)</u>	<u>(3 674 749)</u>
		417 052	544 828
Immobilisations corporelles	4	204 340 063	182 586 655
Amortissements		<u>(110 514 185)</u>	<u>(98 291 115)</u>
		93 825 878	84 295 540
Immobilisations financières	5	63 802 301	63 724 904
Provisions		<u>(2 784 165)</u>	<u>(2 840 919)</u>
		61 018 136	60 883 985
Total des actifs immobilisés		<u>155 261 066</u>	<u>145 724 353</u>
Autres actifs non courants	6	4 376 493	5 298 873
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>159 637 559</u>	<u>151 023 226</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Valeurs d'exploitation	7	72 181 586	81 153 477
Provisions		<u>(3 828 657)</u>	<u>(3 515 896)</u>
		68 352 929	77 637 581
Clients	8	8 516 052	9 292 552
Provisions		<u>(2 651 268)</u>	<u>(2 739 554)</u>
		5 864 784	6 552 998
Autres actifs courants	9	11 895 445	18 350 101
Provisions		<u>(658 638)</u>	<u>(658 638)</u>
		11 236 807	17 691 463
Placements et autres actifs financiers	10	97 541	155 764
Liquidités et équivalents de liquidité	11	16 275 888	16 160 140
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>101 827 949</u>	<u>118 197 946</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>261 465 508</u>	<u>269 221 172</u>

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS

" S.N.M.V.T - MONOPRIX "

BILAN

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	NOTES	<i>au 31 décembre</i> 2 019	<i>au 31 décembre</i> 2 018
<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>			
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		39 938 746	39 938 746
Autres capitaux propres		14 730 164	14 730 164
Résultats reportés		6 291 220	3 095 258
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		60 960 130	57 764 168
Résultat de l'exercice		(725 189)	3 195 962
Résultat de l'exercice		(725 189)	3 195 962
Total des capitaux propres avant affectation	12	60 234 941	60 960 130
 <u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts bancaires	13	45 107 979	42 821 815
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		45 107 979	42 821 815
 <u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	96 784 383	80 242 892
Autres passifs courants	15	32 785 892	30 244 153
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	26 552 313	54 952 182
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		156 122 588	165 439 227
TOTAL DES PASSIFS		201 230 567	208 261 042
 TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		261 465 508	269 221 172

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS

" S.N.M.V.T - MONOPRIX "

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

		<i>au 31 décembre</i>	<i>au 31 décembre</i>
	NOTES	2 019	2 018
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	17	630 927 736	588 940 046
Autres revenus d'exploitation	18	11 929 845	12 365 799
		<u>642 857 581</u>	<u>601 305 845</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats des marchandises consommés	19	(519 091 645)	(477 127 964)
Achats d'approvisionnement consommés	20	(16 563 545)	(16 670 607)
Charges de personnel	21	(53 747 325)	(51 132 876)
Dotations aux amortissements et provisions	22	(13 129 191)	(17 449 598)
Autres charges d'exploitation	23	(36 157 951)	(34 099 822)
		<u>(638 689 657)</u>	<u>(596 480 867)</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION			
		<u>4 167 924</u>	<u>4 824 978</u>
Charges financières	24	(6 004 168)	(4 921 227)
Produits financiers	25	2 569 348	4 467 638
Autres gains ordinaires	26	507 832	774 162
Autres pertes ordinaires	27	(622 258)	(657 891)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			
AVANT IMPOTS		<u>618 678</u>	<u>4 487 660</u>
Impôts sur les bénéfices	30	(1 338 109)	(1 254 728)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			
APRES IMPOTS		<u>(719 431)</u>	<u>3 232 932</u>
Autres pertes extraordinaires (cont Sociale de Solidarité)		(5 758)	(36 970)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			
		<u>(725 189)</u>	<u>3 195 962</u>

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS

" S.N.M.V.T - MONOPRIX "

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(présenté selon le modèle de référence)

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>au 31 décembre</i>	<i>au 31 décembre</i>
	2 019	2 018
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements reçus des clients	664 651 551	620 415 588
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(615 510 424)	(622 062 998)
Intérêts payés	(5 526 375)	(4 708 797)
Intérêts reçus	82 759	53 379
Impôts sur les bénéfices payés	(31 467)	(2 615 732)
	<hr/>	<hr/>
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	<u>43 666 044</u>	<u>(8 918 560)</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(22 487 753)	(15 508 906)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob financières		(1 890 000)
Encaissement provenant de la cession d'immob corporelles		
Encaissement provenant de la cession d'immob financières	3 778 500	
Encaissement des dividendes	1 785 902	4 085 750
	<hr/>	<hr/>
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVES.	<u>(16 923 351)</u>	<u>(13 313 156)</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Distribution des dividendes	(26 400)	(3 994 645)
Encaissement provenant des emprunts	14 000 000	9 275 000
Encaissements reçus des assurances sur immobilisations		
Décaissement provenant des remboursements des emprunts	(13 056 327)	(8 412 656)
Encaissement/Décaissement suite rachat/achat billets de trésorerie	2 500 000	(7 000 000)
	<hr/>	<hr/>
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES FINANC.	<u>3 417 273</u>	<u>(10 132 301)</u>
VARIATION DE TRESORERIE	<hr/> <u>30 159 966</u>	<hr/> <u>(32 364 017)</u>
Trésorerie au début de l'exercice	(22 121 559)	10 242 458
Trésorerie à la clôture de l'exercice	28 8 038 407	(22 121 559)

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS
« S.N.M.V.T – MONOPRIX »

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

(Les montants sont exprimés en dinars tunisiens)

1. CREATION ET ACTIVITES DE LA SOCIETE

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « S.N.M.V.T » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 16 Août 1933. Le capital social s'élève à 39 938 746 dinars tunisiens divisés en 19 969 373 actions de 2 dinars chacune, et ce suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 Avril 2010, qui a ramené la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 2 dinars, ainsi qu'aux deux augmentations du capital par incorporation des réserves décidées respectivement par les Assemblées Générales Extraordinaires du 2 juin 2011, du 17 mai 2012 et du 29 mai 2015 qui ont ramené le capital social de 18 490 160 dinars à 27 735 240 dinars, puis de 27 735 240 dinars à 33 282 288 dinars, et puis de 33 282 288 dinars à 39 938 746 dinars.

La « S.N.M.V.T » est cotée en bourse depuis 1995 et est contrôlée par la société EXIS.

La « S.N.M.V.T » a pour objet, principalement, le commerce de détail à rayons multiples de toutes les marchandises et de tous les produits.

Sur le plan fiscal, la société est soumise au droit commun. En matière de la TVA, elle est partiellement assujettie.

2. METHODES COMPTABLES ADOPTEES PAR LA SOCIETE

Les états financiers de la « S.N.M.V.T » sont préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis, tels que spécifiés par le système comptable tunisien, et ce en application des dispositions réglementaires et principalement, les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances portant approbation des normes comptables.

Les principales méthodes et conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers sont résumées ainsi :

2.1. Indépendance des exercices

La société adopte le principe de l'indépendance des exercices, selon lequel les produits sont enregistrés au fur et à mesure qu'ils sont acquis, et les charges, au fur et à mesure qu'elles sont engagées, sans qu'il ne soit tenu compte de leurs dates d'encaissement ou de paiement de façon à dégager après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte se rapportant à l'exercice de référence.

2.2. Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées aux coûts historiques d'acquisition et font l'objet d'un amortissement tenant compte de la durée de vie estimée de chaque bien.

Les taux d'amortissement ont été revus et réexaminés par la société en vue de refléter fidèlement la durée de vie des immobilisations, et ce en se référant particulièrement au paragraphe 26 de la Norme comptable 05 du système comptable des entreprises promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

Les taux d'amortissement appliqués à partir de l'exercice 2019 sont les suivants:

Immobilisations incorporelles :	Jusqu'au 31/12/2018	A partir du 1/1/2019
Logiciels informatiques	3 ans	5 ans
Fonds de commerce	10 à 20 ans	10 à 20 ans
Immobilisations corporelles :	Jusqu'au 31/12/2018	A partir du 1/1/2019
Constructions	20 ans	30 ans
Installations générales, agencement et aménagement des constructions	10 ans	12 ans
Installations et Matériel d'exploitation	10 ans	12 ans
Outillages d'exploitation (valeur ≤ 500 DT)	1ère année	1ère année
Petits matériels d'exploitation	3 ans	3 ans
Matériel de transport	5 ans	5 ans
Equipement et matériel de bureau	10 ans	12 ans
Equipement et matériel informatique	3 ans	5 ans
Agencements et installations générales	10 ans	12 ans

2.3. Titres de participation

Les titres acquis par la société ont été, conformément aux critères de classement prévus au système comptable des entreprises, considérés comme un placement à long terme et inscrits parmi les immobilisations financières à l'actif du bilan. La note 5.1 des états financiers détaille les différentes participations à long terme et dans les sociétés filiales, avec un état détaillé des provisions constatées et des pourcentages de participations pour les sociétés filiales.

Ces placements ont été constatés à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la clôture de chaque exercice, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les titres de participation détenus par la société concernent des sociétés non cotées.

2.4. Constatations des frais préliminaires et des charges à répartir

Les frais préliminaires et les frais de pré-exploitation engagés avant l'ouverture des nouveaux magasins ont été inscrits conformément au système comptable des entreprises, à l'actif du bilan au poste «autres actifs non courants».

La résorption de ces frais, est constatée sur une période de trois années, à partir de l'entrée effective des magasins en exploitation.

Les charges à répartir qui correspondent notamment à des frais de formation, et de restructuration, ont été inscrits conformément au système comptable des entreprises (§ 19 de la NC 10), à l'actif du bilan au poste «autres actifs non courants».

La résorption de ces charges à répartir, est constatée, conformément au § 24 de la NC 10, sur une période de trois années, à partir de l'exercice de leur constatation.

2.5. Valeurs d'exploitation

Les stocks des produits non alimentaires sont valorisés aux derniers coûts d'achats hors taxes récupérables. Pour les stocks des produits alimentaires, situés hors champ de la récupération des TVA, ils sont valorisés aux derniers coûts d'achats toutes taxes comprises.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont calculées en fonction de l'antériorité et du taux de rotation des articles.

2.6. Placements à court terme

Les titres acquis par la société, classés selon les critères prévus par le système comptable des entreprises comme des placements à court terme, ont été inscrits au bilan à la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur du marché, par référence au cours boursier moyen de clôture, et les plus-values et moins-values dégagées sont portées au résultat de l'exercice. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet d'une provision et les plus-values ne sont pas constatées.

2.7. Opérations en monnaies étrangères

Les achats relatifs aux opérations d'importation sont valorisés au cours de change du jour de l'opération. Les différences de change dégagées par rapport au cours du règlement sont enregistrées selon le cas parmi les charges ou produits financiers.

2.8. Revenus des titres

Les revenus des titres sont constatés parmi les produits financiers sur la base de la décision de l'assemblée générale ordinaire ayant statué sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2.9. Revenus

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque l'ensemble des conditions suivantes est satisfait :

- La société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ;
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- Il est probable que les avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société ; et
- Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

2.10. Unité monétaire

Les états financiers de la « S.N.M.V.T » sont libellés en Dinar Tunisien.

3. Immobilisations incorporelles	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Logiciels informatiques	692 978	633 381
Fonds de commerce	3 586 196	3 586 196
Avance sur immobilisations incorporelles en cours		
	4 279 174	4 219 577
4. Immobilisations corporelles	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Terrain	3 794 059	3 794 059
Constructions	7 848 405	7 848 405
Agencements des constructions	20 389 403	15 338 501
Installations et matériel d'exploitation	102 495 007	95 179 546
Petit matériel d'exploitation	6 080 862	4 079 984
Matériel de transport	37 734	37 734
Installations générales, agencements et aménagements divers	58 542 877	51 324 279
Equipements de bureau	919 307	893 133
Matériel informatique	2 760 750	2 747 925
Immobilisations en cours	1 262 037	1 112 347
Avances sur immobilisations en cours	209 622	230 742
	204 340 063	182 586 655

4.1 Tableau des mouvements des immobilisations

Le tableau de la page suivante détaille les mouvements des immobilisations de l'exercice:

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

DESIGNATION	Valeur au 1/1/2019	Acquisition 2019	Régularisation 2019	Valeur au 31/12/2019	Amortissement cumulé 1/1/19	Dotation de 2019	Amortissement cumulé 2019	Valeurs nettes au 31/12/2019
IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
Terrains	3 794 059	0		3 794 059	-	-	-	3 794 059
Constructions	7 848 405	0		7 848 405	9 075 848	68 583	9 144 431	-1 296 026
Installations, agencements constructions	15 338 501	5 050 902		20 389 403	2 173 214	1 374 890	3 548 104	16 841 299
Installations et Matériel d'exploitation	95 179 546	7 315 461		102 495 007	58 499 287	5 774 466	64 273 753	38 221 254
Petit matériel d'exploitation	4 079 984	2 000 878		6 080 862	111 796	802 898	914 694	5 166 168
Matériel de transport	37 734	0		37 734	35 135	587	35 722	2 012
Agencement, aménagements et installatic	51 324 279	7 218 598		58 542 877	25 144 206	4 102 823	29 247 029	29 295 848
Equipement et matériel de bureau	893 133	26 174		919 307	622 360	67 855	690 215	229 092
Equipement et matériel informatique	2 747 925	12 825		2 760 750	2 629 269	30 968	2 660 237	100 513
Immobilisations en cours	1 112 347	149 690		1 262 037		-		1 262 037
Avances sur immobilisations en cours	230 742	-21 120		209 622		-		209 622
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	182 586 655	21 753 408	0	204 340 063	98 291 115	12 223 070	110 514 185	93 825 878
Logiciels	633 381	59 597		692 978	518 633	74 255	592 888	100 090
Fonds de commerce	3 586 196	0		3 586 196	3 156 116	113 118	3 269 234	316 962
Avances sur immob incorporelles	0	0		0				0
	4 219 577	59 597	0	4 279 174	3 674 749	187 373	3 862 122	417 052
Total dotation aux amortissements						12 410 443		

5. Immobilisations Financières		Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Titres de participation	5.1	63 216 979	63 216 979
Prêts à plus d'un an			
Dépôts et cautionnements		585 197	507 800
Créances rattachées à des participations		125	125
Avance sur acquisition des titres		-	-
		63 802 301	63 724 904
A déduire la partie non libérée des actions	5.1		
		63 802 301	63 724 904
A déduire provision pour dépréciation des titres	5.1	(2 784 165)	(2 840 919)
		61 018 136	60 883 985

Le détail des titres de participation est présenté au niveau de la page suivante

5.1. Titres de participation

Le portefeuille titre de la société totalise une valeur nette de 60 432 814 DT au 31 décembre 2019 contre 60 376 059 DT au 31 décembre 2018

Participations	% dans le capital	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Société MONOGROS	98,73%	987 300	987 300
Société ETTHIMAR		30 000	30 000
Société SORIEB		100	100
Société L'Immobilière Monoprix - SIM	43,01%	28 794 030	28 794 030
Sté FILAT.H.EL AYOUM		160 000	160 000
B.T.S		10 000	10 000
Sté DINDY		191 680	191 680
S.G.S TOUTA	99,96%	15 842 573	15 842 573
Sté MEDIAL		18 000	18 000
GEMO	50%	50 000	50 000
Sté SAHARA CONFORT	99,998%	12 374 493	12 374 493
M.M.T	68,3%	430 000	430 000
THP		0	0
SNMVT INTERNATIONAL	50,02%	250 100	250 100
UNITED MANAGMENT		428 703	428 703
UNITED DECS		3 000 000	3 000 000
STONE HEART		650 000	650 000
		63 216 979	63 216 979
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société ETHIMAR		(30 000)	(30 000)
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société MEDIAL		(18 000)	(18 000)
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société "SNMVT INTERNATIONAL"		(250 100)	(250 100)
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société "UNITED MANAGMENT"		(428 703)	(428 703)
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société "UNITED DECS"		(2 057 362)	(2 114 117)
		(2 784 165)	(2 840 920)
Valeur nette des participations		60 432 814	60 376 059

6. Autres actifs non courants	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Frais préliminaires	11 071 854	10 826 346
Frais préliminaires en cours	1 385 284	1 250 322
A déduire la résorption des frais préliminaires	(10 301 816)	(9 164 986)
Charges à répartir	4 412 374	3 315 799
A déduire la résorption des charges à répartir	(2 191 203)	(928 608)
	4 376 493	5 298 873
7. Stocks	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Stocks de marchandises magasins	66 613 342	72 984 676
Stocks de marchandises dépôt	5 204 535	7 746 382
Stocks emballages et étiquettes	363 709	422 419
	72 181 586	81 153 477
A déduire provision pour dépréciation de stock	(3 828 657)	(3 515 896)
	68 352 929	77 637 581
8. Clients et comptes rattachés	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Clients, ventes à crédit	494 051	697 491
Créances sur participation fournisseurs	4 779 154	5 127 437
Clients, chèques impayés	720 212	638 399
Clients, effets à recevoir impayés	1 397	1 397
Autres clients,	2 521 238	2 827 828
	8 516 052	9 292 552
Provisions /créances clients & participation fournisseurs	(2 034 675)	(2 172 053)
Provisions sur chèques impayés	(615 196)	(566 104)
Provisions sur effets impayés	(1 397)	(1 397)
	(2 651 268)	(2 739 554)
	5 864 784	6 552 998

<i>9. Autres actifs courants</i>	<i>Au 31/12/2019</i>	<i>Au 31/12/2018</i>
Personnel avances et acomptes	719 775	850 347
Etat, impôts et taxes, IS retenues à la source	38 331	2 229 254
Etat, impôts et taxes, acomptes provisionnels	1 129 145	-
Etat, impôts et taxes IS à reporter	809 371	-
Etat, impôts et taxes TVA à reporter	724 746	578 116
Autres débiteurs	2 933 044	10 464 678
Autres produits à recevoir	757 037	243 538
Charges constatées d'avance	1 976 213	1 654 221
Compte d'attente	2 807 783	2 329 948
	11 895 445	18 350 101
Provisions sur comptes débiteurs divers	(658 638)	(658 638)
	11 236 807	17 691 463
 <i>10. Placements et autres actifs financiers</i>	 <i>Au 31/12/2019</i>	 <i>Au 31/12/2018</i>
Prêts au personnel	97 541	155 764
	97 541	155 764
 <i>11. Liquidités et équivalents de liquidités</i>	 <i>Au 31/12/2019</i>	 <i>Au 31/12/2018</i>
Placements (SICAV)	32 581	32 581
Chèques à l'encaissement	98 224	1 985 735
Banques	12 226 443	10 692 054
Caisses	3 918 640	3 449 770
	16 275 888	16 160 140
 <i>12. Capitaux propres</i>	 <i>Au 31/12/2019</i>	 <i>Au 31/12/2018</i>
Capital social	(a) 39 938 746	39 938 746
Plus ou moins values sur cession actions propres	47 006	47 006
	(b) 47 006	47 006
Réserve légale	3 993 875	3 993 875
Réserve pour réinvestissement financier exonéré	(c) 11 282 000	11 282 000
Autres capitaux propres- Réserve ordinaire	(c) 2 550 298	2 550 298
Autres capitaux propres- effet de modification comptable	(d) (3 143 015)	(3 143 015)
	(e) 14 683 158	14 683 158

Réserve pour fonds social	300 000	300 000
A déduire prêt au personnel /fonds social	(249 457)	(240 360)
A ajouter intérêts fonds social /fonds social	3 891	410
A déduire dons au personnel /fonds social	(11 539)	(11 540)
A déduire débiteurs divers	(37 810)	(15 503)
Disponibilités en banque /fonds social	(5 085)	(33 007)
	0	0
Résultats reportés	6 291 220	3 095 258
	(f)	6 291 220
	6 291 220	3 095 258
Total des capitaux propres avant résultat de la période "(a)+(b)+(e)"	60 960 130	57 764 168
Résultat de l'exercice (1)	(725 189)	3 195 962
Total des capitaux propres après résultat de la période	60 234 941	60 960 130
Valeur nominale de l'action (A)	2	2
Nombre d'actions (2)	19 969 373	19 969 373
Résultat par action (1) / (2)	(0,036)	0,160

(A) L'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 Avril 2010 a ramené la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 2 dinars, et en conséquence le capital à cette date, est devenu représenté par 9 245 080 actions de 2 dinars de nominal.

Par ailleurs, deux augmentations du capital ont été décidée par:

- L'assemblée Générale Extraordinaire du 2 juin 2011, qui a augmenté le capital par incorporation des réserves et des résultats reportés à hauteur de 9 245 080 DT. Le capital après cette augmentation est de 27 735 240 DT représenté par 13 867 620 actions de valeur nominale 2 DT.

- L'assemblée Générale Extraordinaire du 17 Mai 2012, qui a augmenté le capital par incorporation des réserves et des résultats reportés à hauteur de 5 547 048 DT. Le capital après cette deuxième augmentation est de 33 282 288 DT représenté par 16 641 144 actions de valeur nominale 2 DT.

- L'assemblée Générale Extraordinaire du 29 Mai 2015, qui a augmenté le capital par incorporation des réserves et des résultats reportés à hauteur de 6 656 458 DT. Le capital après cette deuxième augmentation est de 39 938 746 DT représenté par 19 969 373 actions de valeur nominale 2 DT.

(b) et (c) Le total des réserves comprend pour un montant de 9 102 000 dinars, des réserves rattachés aux exercices 2013 et antérieurs, et demeurent par conséquent, non soumis à la retenue à la source conformément à l'article 19 de la Loi des Finances 2014

(d) Le compte « Autres capitaux propres - Effet de modification comptable » inscrit parmi les capitaux propres, enregistre l'effet des discordances d'interprétations des clauses contractuelles pour la fixation des indemnités des assurances à rembourser à la SNMVT suite aux événements de janvier 2011, ainsi que suite à un incendie survenu en 2012.

En effet, la société a estimé les indemnités pouvant être retenues par les assurances en se basant sur les états réels des différents sinistres et particulièrement sur la base des clauses contractuelles liant la société à ses deux assureurs la GAT et la BIAT ASSURANCE.

Cependant, la société s'est heurtée à des difficultés de remboursement des indemnités constatées en raison des lectures et des interprétations différentes des clauses contractuelles par les deux assureurs, dont notamment au niveau des bases à retenir pour le calcul des indemnités.

Ces difficultés d'interprétations ont fait l'objet de plusieurs correspondances et ont abouti au refus de rembourser le reliquat des indemnités réclamées qui s'élève à la somme de 3 928 768,270 dinars.

Par conséquent, la société a enregistré cette différence en tant que modification comptable, parmi les capitaux propres, et ce conformément à la norme comptable 11 « Norme comptable relative aux modifications comptables » du système comptable des entreprises, et plus particulièrement le paragraphe 29 qui prévoit, que dans pareille situation où des erreurs d'estimations ont été observées suite à une mauvaise interprétation des faits, le montant de la correction de ladite erreur fondamentale dans les états financiers antérieurs, doit être comptabilisé en ajustant les capitaux propres d'ouverture.

Tableau de mouvements des capitaux propres:

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES													
	Capital social	Réserve légale	Autres capitaux propres - Réserve	Autres capitaux propres - Et modification	Réserve pour réinvestissement	Fonds social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	DIVIDENDES	Rachat des actions propres	Plus value sur cession actions propres	Résultats reportés actions propres	Total
SOLDEAU 31 DECEMBRE 2018	39 938 746	3 993 875	2 550 298	(3 143 015)	11 282 000	0	3 095 259	3 195 962		0	47 005	0	60 960 130
Affectation approuvée par l'AGO de l'exercice 2018							3 195 962	(3 195 962)					-0
													-0
													-0
Résultat de l'exercice 2019								(725 189)					(725 189)
SOLDEAU 31 DECEMBRE 2019	39 938 746	3 993 875	2 550 298	(3 143 015)	11 282 000	0	6 291 221	(725 189)	0	0	47 005	0	60 234 941

13. Emprunts bancaires	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Crédit moyen terme BT	17 763 239	23 727 955
Crédit moyen terme ATTIJARI BANK	27 333 340	19 092 860
Dépôts et cautionnements reçus	11 400	1 000
	45 107 979	42 821 815

14. Fournisseurs et comptes rattachés	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Fournisseurs locaux de marchandises	35 670 676	41 157 275
Fournisseurs Investissements et moyens généraux	5 935 406	7 084 610
Fournisseurs, chèques en instance	2 381 085	1 517 262
Fournisseurs locaux de marchandises, effets à payer	44 397 602	40 006 181
Fournisseurs Invest & moyens généraux, effets à payer	1 062 636	915 521
Fournisseurs locaux d'immobilisations	(1 224 027)	(1 479 042)
Fournisseurs étrangers	(454 247)	2 455
Fournisseurs d'immobilisations financières	-	-
Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie	823 569	846 567
Fournisseurs, factures non parvenues	26 390 940	8 018 794
Fournisseurs, moyens généraux en cours	148 589	80 470
Fournisseurs, opérations d'importation	(132 233)	(152 615)
Fournisseurs locaux, remises et ristournes	(17 566 016)	(17 151 616)
Fournisseurs emballages à rendre	(649 597)	(602 970)
	96 784 383	80 242 892

15. Autres passifs courants		Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Personnel	15.1	2 392 066	2 443 160
Etat, et collectivités locales	15.2	7 009 755	5 950 597
Actionnaires, dividendes à payer		-	-
CNSS		3 531 463	3 596 782
Créditeurs divers		2 168 192	1 563 831
Assurance groupe		180 707	153 252
Charges à payer		12 708 265	10 014 814
Produits constatés d'avance		287 844	168 282
Provision pour risque fournisseurs et d'exploitation		4 507 600	6 353 435
Compte d'attente		-	-
		32 785 892	30 244 153

15.1. Personnel	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Rémunération due au personnel	115 238	175 304
Congés payés	2 112 999	2 016 919
Oppositions sur salaires	163 829	250 937
	2 392 066	2 443 160
15.2. Etat, et collectivités publiques	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Etat, impôts et taxes,	4 824 028	3 809 651
Etat, impôts et taxes, TVA à payer	847 250	886 218
Impôt sur les bénéfices	1 338 477	1 254 728
	7 009 755	5 950 597
16. Concours bancaires et autres passifs financiers	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Billet de trésorerie souscrit	6 500 000	4 000 000
Crédits bancaires BT, échéances à moins d'un an	5 964 716	5 964 716
Crédits bancaires BIAT, échéances à moins d'un an	-	-
Crédits bancaires ATTIJARI BANK, échéances à -d'un an	5 759 520	6 657 140
Intérêts courus sur emprunts	90 596	48 626
Concours bancaires	8 237 481	38 281 700
	26 552 313	54 952 182

17. Revenus

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2019 s'élève 630 927 736 DT contre 588 940 046 DT au cours de l'exercice 2018, enregistrant une augmentation de 41 987 690 DT (Soit +7,13 %).

18. Autres revenus d'exploitation

Les autres revenus d'exploitation, qui totalisent 11 929 845 DT au 31 décembre 2019 contre 12 365 799 DT au 31 décembre 2018, proviennent essentiellement des factures de promotion.

19. Achats de marchandises

Le coût des marchandises vendues pour l'exercice 2019 a augmenté de 41 963 681 DT (ou +8,8%) par rapport à celui de l'exercice précédent. Ce coût a augmenté de 477 127 964 DT en 2018 à 519 091 645 DT en 2019. La Marge commerciale a, également, augmentée en 2019 de 24 009 DT (ou 0,02 %), passant de 111 812 082 DT à 111 836 091 DT.

Le taux de marge de l'exercice 2019 s'élève à 17,725 %, contre 18,985 % pour l'exercice 2018.

La rubrique "Achats d'approvisionnement consommés", qui totalise 16 563 545 DT au 31 décembre 2019 contre 16 670 607 DT pour l'exercice précédent, enregistre les achats des emballages et étiquettes, les consommations d'eau, d'électricité et du gaz, ainsi que les fournitures non stockées.

21. Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent 53 747 325 DT au 31 décembre 2019 contre 51 132 876 DT pour la même période de l'exercice précédent, soit une augmentation de 2 614 449 (ou 5,11%)

22. Dotations aux amortissements et résorptions

	<i>Au 31/12/2019</i>	<i>Au 31/12/2018</i>
Dotations des immobilisations incorporelles	187 373	244 818
Dotations des immobilisations corporelles	12 223 070	12 900 190
Résorptions des frais préliminaires	1 136 830	1 437 029
Résorptions des charges à répartir	1 262 595	759 909
Dotations /provisions pour risques fournisseurs &d'exploitation	1 517 118	2 416 283
Dotations /provisions pour créances douteuses	1 336 759	1 601 158
Dotations /provisions pour chèques impayés	46 528	51 557
Dotations /provisions pour dépréciations des stocks	3 828 657	3 515 896
Dotation /provisions des titres de participations	-	676 479
Dotation/provision débiteurs divers	-	138 634
Reprises /provisions pour dépréciations des stocks	(3 515 896)	(3 363 757)
Reprises /provisions /risque fournisseurs &exploitation	(3 456 152)	(1 758 496)
Reprises /provisions pour dépréciations des clients promotion	(1 380 936)	(1 170 102)
Reprises /provisions pour dépréciations des titres	(56 755)	
	13 129 191	17 449 598

23. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 36 157 951 DT au 31 décembre 2019 contre 34 099 822 DT pour l'exercice 2018, soit une augmentation de 2 058 129 DT.

Cette rubrique enregistre essentiellement les coûts des loyers, des entretiens et réparations, des assurances, des honoraires, des frais de publicité et de communication.

24. Charges financières nettes

	<i>Au 31/12/2019</i>	<i>Au 31/12/2018</i>
Intérêts sur emprunts bancaires B1	2 431 478	1 770 544
Intérêts sur emprunts bancaires BIAT	-	-
Intérêts sur emprunts bancaires ATTIJARI BANK	2 488 525	2 139 937
Intérêts sur comptes courants bancaires	740 162	274 547
Intérêts sur billets de trésorerie	323 627	667 087
Pertes de change	20 031	68 725
Escomptes accordés	345	387
	6 004 168	4 921 227

25. Produits financiers

	<i>Au 31/12/2019</i>	<i>Au 31/12/2018</i>
Revenus des titres de participation	2 454 102	4 085 750
Produits financiers sur comptes courants bancaires	103 602	381 888
Gains de change	11 644	-
	2 569 348	4 467 638

26. Autres gains ordinaires

	<i>Au 31/12/2019</i>	<i>Au 31/12/2018</i>
Reprises provisions sur chèques impayés	4 180	17 204
Autres gains ordinaires	503 652	756 958
	507 832	774 162

27. Autres pertes ordinaires

	<i>Au 31/12/2019</i>	<i>Au 31/12/2018</i>
Autres pertes ordinaires	622 258	657 891
	622 258	657 891

28. Etat des flux de trésorerie:

Au 31/12/2019

Au 31/12/2018

Détail de la trésorerie à la clôture de la période

Placements (SICAV)	32 581	32 581
Placements (billets de trésorerie)	0	0
Chèques à l'encaissement	98 224	1 985 735
Banques	12 226 443	10 692 054
Caisses	3 918 640	3 449 770
Découverts bancaires	(8 237 481)	(38 281 700)
	8 038 407	(22 121 559)

29. Litiges en cours

Durant l'exercice 2013, la société a subi un contrôle approfondi de la CNSS au titre des exercices 2010, 2011 et 2012. La société a rejeté certains éléments retenus au niveau de la notification du redressement et à la date de l'établissement des états financiers du 31 décembre 2019, l'affaire demeure non clôturés définitivement devant les tribunaux judiciaires compétents.

30. Autres notes aux états financiers

Détermination de l'impôt sur les bénéfices

La détermination de l'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2019 a tenu compte des éléments suivants:

		<i>Au 31/12/2019</i>	<i>Au 31/12/2018</i>
Résultat comptable après impôt	(I)	(725 189)	3 195 962
A réintégrer	(II)	9 268 902	11 054 906
Impôt sur les sociétés		1 338 109	1 254 728
Taxe de voyages		180	120
Amendes et Pénalités		189 367	310 321
Pertes de change latentes			35 813
Autres charges non déductibles (redres fiscal&smiles non consommés)		159 467	893 308
Autres charges non déductibles		733 841	
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks		3 828 657	3 515 896
Dotations aux provisions pour titres			676 479
Dotations aux provisions pour créances douteuses		1 336 759	1 601 158
Dotations aux provisions pour créances douteuses chèques		46 528	51 557
Dotations aux provisions pour risque fournisseurs		1 315 730	2 150 784

Dotation aux amortissements du fonds de commerce		113 118	123 639
Dotation aux provisions pour risque d'exploitation		201 388	265 499
Pertes sur créances irrécouvrables			138 634
	A déduire	(III)	7 383 758
Dividendes		2 454 102	4 085 750
Reprise sur provision pour dépréciation comptes clients, non admise en déduction initialement		0	0
Reprise sur provision clients non admise en déduction initialement		1 474 136	1 170 102
Reprise sur provision risque d'exploitation		1 212 168	
Reprise sur provision des titres		56 755	
Annulation pertes latentes exercice précédent		35 813	6 471
Reprise sur provision fournisseurs débiteurs et exploitation		2 150 784	1 758 496
Résultat fiscal avant déduction des provisions		(I)+(II)-(III)	1 159 955
Prov/créances contentieuses		(4 180)	(17 200)
Prov/dépréciation stocks		(579 977)	(3 515 896)
Résultat fiscal		575 798	3 696 953
Impôt sur les sociétés		143 950	924 238
Minimum d'impôt sur les sociétés (0,2%CA TTC)		1 338 109	1 254 728
Contribution sociale de solidarité		5 758	36 970

31. Parties liées

Conformément à la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NC39), aux nouvelles dispositions de la loi 2009-16 du 16/03/2009 modifiant et complétant le code des sociétés commerciales et à la note d'orientation du 02/03/2010, sur les diligences du commissaire aux comptes en matière des rémunérations des dirigeants, les transactions et les opérations conclues par la « S.N.M.V.T » avec des parties liées sont détaillées ci-après

31.1. La « S.N.M.V.T » détient 98,73 % du capital de MONOGROS

Au cours de l'exercice 2019, la « S.N.M.V.T – Monoprix » a réalisé auprès de la société MONOGROS des achats de marchandises et des achats divers pour un total respectif de 96 575 886 DT et de 990 685 DT. Par ailleurs, les deux sociétés ont signé une convention prévoyant une remise de fin d'année de 6% et une remise hors factures de 5% sur le total des achats de marchandises. Pour l'année 2019 une remise additionnelle au taux de 2% a été appliquée sur le total des achats du premier semestre, puis une remise de 3% sur tous les achats de l'année. Le compte fournisseur MONOGROS accuse au 31 décembre 2019 un solde créditeur de 21 551 383 DT.

Les frais de marketing revenant à la « S.N.M.V.T » constatés parmi les charges de l'année 2019 et facturés par MONOGROS sont de 3 409 664 DT en hors taxes récupérable.

La « S.N.M.V.T » loue une partie du dépôt de Mégrine à MONOGROS pour un loyer annuel de 51 973 DT HT.

La « S.N.M.V.T » a facturé en 2019 une assistance technique à MONOGROS pour un montant de 400 000 DT HT

31.2. La « S.N.M.V.T-Monoprix » détient directement 43,00% du capital de la Société Immobilière MONOPRIX « SIM » et indirectement 9,49% par sa filiale MONOGROS, et 6,89% par sa filiale SGS

La « S.N.M.V.T » est locataire de quatorze locaux à usage commercial (Sousse Sud, Ennasr, El Manar, Bizerte printemps, Extension du magasin Tunis Charles de Gaulle, Sfax El Ain, L'Aouina, Sousse LAKOUAS, Mokhtar Attia, Kairouan, Bab El Khadhra, Mehdiya, Bardo Hnaya et Sousse Messai) auprès de la « SIM ». Au cours de l'année 2019 la charge de loyer supportée par la société « S.N.M.V.T » est de :

- El Manar : 334 915 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%,
- Ennasr : 506 479 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%,
- Sousse Sud : 401 577 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%,
- Bizerte Printemps : 275 367 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%.
- Tunis Charles de Gaulle : 506 479 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%.
- Sfax Mahari : 270 122 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%.
- L'Aouina : 506 479 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%.
- Mokhtar Attia : 631 050 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%.
- Sousse LAKOUAS: 297 225 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%.
- Kairouan : 216 942 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%.
- Bab El Khadhra : 117 165 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%.
- Mehdiya : 175 303 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%.
- Bardo Hnaya : 350 606 DT HT.
- Sousse Messai : 291 450 DT HT.

La « S.N.M.V.T » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la SIM moyennant un loyer annuel de 22 628 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

La S.N.M.V.T MONOPRIX a reçu des dividendes distribués par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société SIM du 5 juin 2019, pour un montant de 1 417 980 DT.

31.3. Opérations avec la COPIT

La « S.N.M.V.T » est locataire auprès de la COPIT, de trois locaux à usage commercial (MONOPRIX Zéphyr, MONOPRIX Maison et MONOPRIX Kids).

Au cours de l'année 2019, la charge de loyer supportée par la société « S.N.M.V.T » est de :

- Pour Monoprix Zéphyr 96 554 DT HT compte tenu d'une augmentation cumulative annuelle de 5% ;
- Pour Monoprix Maison 32 576 DT HT compte tenu d'une augmentation cumulative annuelle de 5% ;
- Pour Monoprix Kids 16 289 DT HT relatifs aux deux premiers trimestres 2019. Un avenant de résiliation a été établi en 2019, avec date d'effet le 1 juillet 2019.

31.4. La « S.N.M.V.T » détient 99,96 % du capital de la S.G.S – « TOUTA »

La « S.N.M.V.T » est locataire auprès de la SGS – « TOUTA », des locaux à usage commercial pour un loyer annuel de 921 152 DT HT et ce compte tenu d'une augmentation annuelle de 4%.

La « S.N.M.V.T » est locataire auprès de la SGS – « TOUTA », de son siège pour un loyer annuel de 188 252 DT HT.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la SGS TOUTA moyennant un loyer annuel de 22 628 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

31.5. La « S.N.M.V.T » détient directement 68,25 % du capital de la MMT et indirectement 31,75% par sa filiale MONOGROS

Au cours de l'année 2019, la société « S.N.M.V.T » a réalisé auprès de la société MMT des achats de marchandises et des achats divers pour un total respectif de 58 580 507 DT et de 5 025 DT. Au 31 décembre 2019 Le fournisseur MMT accuse un solde débiteur de 1 677 390 DT.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la MMT moyennant un loyer annuel de 21 550 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

31.6. La « S.N.M.V.T » détient 99,998 % du capital de Tunisian Shopping Spaces « T.S.S »

La « S.N.M.V.T » est locataire de cinq locaux à usage commercial (Korba, Djerba, Jarzis, Mednine et El Mourouj) auprès de la société « Sahara Confort ». Au cours de l'année 2019, la charge de loyer supportée par la « S.N.M.V.T » est de :

- Korba : 114 912 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Djerba : 124 692 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Feryana : résilié à partir du 1 janvier 2019,
- Rdayef : résilié à partir du 1 janvier 2019,
- Jarzis : 152 041 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Mednine : 104 885 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Mourouj I : 73 873 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,

31.7. La « S.N.M.V.T » détient 50,02 % du capital de la SNMVT INTERNATIONAL

Le solde client SNMVT INTERNATIONAL chez la SNMVT est débiteur de 508 089 DT au 31 décembre 2019.

Depuis fin de l'année 2015, la société « S.N.M.V.T » a constitué une provision sur la totalité de sa participation.

31.8. La « S.N.M.V.T » détient 50 % du capital de l'UNITED DECS

En 2014, la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a acquis la participation du partenaire libyen dans le capital de la société « United DECS » et qui représente 50% du capital, soit 30 000 parts sociales acquises au nominal de 100 dinars, soit pour un total de 3 000 000 DT.

31.9. La « S.N.M.V.T » détient 7,7 % du capital de l'UNITED MANAGMENT

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a participé à l'augmentation du capital de la société "UNITED MANAGMENT" installé en Libye, pour un total de 428 703 dinars.

Depuis fin de l'année 2015, la société « S.N.M.V.T » a constitué une provision sur la totalité de sa participation.



31.10. La « S.N.M.V.T » détient 5,86 % du capital de STONE HEART

La « S.N.M.V.T » est locataire d'un local à usage commercial sis à Monastir auprès de la société « Stone Heart ». Au cours de l'année 2019, la charge de loyer supportée par la « S.N.M.V.T » est de 316 251 DT HT.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à Stone Heart moyennant un loyer annuel de 12 000 DT HT.